

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE TRAVAIL ET EMPLOI.

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

2015

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION TRAVAIL ET EMPLOI</u>	<u>6</u>
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	7
PRESENTATION DE LA MISSION	7
PERIMETRE DE LA MISSION	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS LA MISSION	9
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	12
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	12
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	13
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	14
<u>PROGRAMME : PROMOTION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL DECENT</u>	<u>15</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	16
PRESENTATION DU PROGRAMME	16
PERIMETRE DU PROGRAMME	16
PRESENTATION DES ACTIONS	18
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	19
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	22
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	28
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	28
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	29
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	30
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	30
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	31
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	32
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	32
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	32
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	34
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	34
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	35
<u>PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNELLE</u>	<u>37</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	38
PRESENTATION DU PROGRAMME	38
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	41
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	47
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	47
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	48
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	49
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	49
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	49
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	50
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	50
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	50
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	51
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	51

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	53
PRESENTATION DU PROGRAMME	53
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	55
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	60
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	60
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	61
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	62
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	62
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	62
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	63
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	63
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	63
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	64
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	64

MISSION TRAVAIL ET EMPLOI

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

La mission Travail et Emploi est une mission interministérielle portée par le **ministre du travail et de l'emploi Simon NTOUTOUME EMANE**, il conduit sa mise en œuvre en partage avec le **vice premier ministre en charge de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes Flavien NZENGUI NZOUDOU**.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

Le Ministère du Travail et de l'Emploi a pour mission principale de concevoir, proposer et mettre en œuvre la Politique du Gouvernement en matière de travail et d'emploi, de sécurité et santé du travail, en collaboration avec les autres départements ministériels concernés et en concertation avec les partenaires sociaux.

Autour de cette mission principale, s'articulent les 3 missions sectorielles qui sont décrites ci-après.

En matière de Travail, cela consiste à :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- définir et mettre en œuvre les orientations d'une politique d'information et de communication ;
- régler l'accès au marché du travail ;
- prévenir et régler les conflits de travail individuels et collectifs ;
- suivre les activités des institutions et organisations professionnelles des travailleurs et des employeurs ;
- promouvoir le dialogue social ;
- suivre et évaluer, en rapport avec les autres départements ministériels concernés, le volet social des restructurations, des liquidations et des privatisations entreprises ;
- promouvoir le travail décent et mettre en œuvre les principes et droits fondamentaux au travail ;
- assurer la tutelle des organismes relevant de sa compétence ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- mettre en œuvre les actions de coopération traitant des questions de travail ;
- assurer l'application par le Gabon des instruments internationaux et communautaires ;
- initier et mettre en œuvre les règles relatives aux négociations en vue d'améliorer les relations entre les partenaires sociaux et prévenir tout différend en milieu du travail ;
- veiller au bon fonctionnement des organismes concourant à la promotion du dialogue social.

En matière d'Emploi, il s'agit de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- veiller à l'inscription de la politique en faveur de l'emploi dans la stratégie nationale pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et en assurer le suivi ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- définir et mettre en œuvre les orientations d'une politique d'information et de communication ;
- initier et mettre en œuvre une politique de gestion des emplois ;
- initier et mettre en œuvre les politiques en matière de création des activités novatrices et génératrices d'emplois et de soutien aux initiatives en faveur de la préservation et du développement de l'emploi ;
- suivre les secteurs et les entreprises en mutation ;
- aider les secteurs et branches activités à mieux anticiper et gérer les effets sociaux des mutations économiques, démographiques et technologiques ;
- mettre en œuvre toutes les actions et mesures visant à rapprocher davantage les offres et les demandes d'emploi ;
- assurer le placement et la tutelle des organismes relevant de sa compétence ;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'intégration régionale en matière d'emploi.

En matière de Sécurité et Santé au travail, il est important de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- initier la législation et la réglementation, en collaboration avec les autres administrations concernées ;
- initier et mettre en œuvre, en liaison avec les autres départements ministériels concernés, les programmes spécifiques de promotion et sauvegarder la sécurité et la santé au travail ;
- définir les orientations nationales en matière de lutte contre les maladies endémiques en milieu du travail ;

- définir les orientations nationales en matière de travail des enfants ;
- promouvoir et maintenir le bien-être physique, mental et social des travailleurs dans toutes les professions ;
- évaluer la situation de la sécurité et de la santé au travail ainsi que les perspectives de son évolution ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- participer aux négociations et suivi, en rapport avec les autres ministères compétents, de l'application des conventions ;
- assurer la tutelle des organismes dans leur domaine d'activité.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes recensés au sein de la mission Travail, et de l'Emploi sont :

- DECRET N° 000024/PR/MTE Fixant les conditions des contrôles, enquêtes et perquisitions relatives à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants en République Gabonaise ;
- DECRET N° 000031/PR/MTEFP relatif à la lutte contre le travail des mineurs ;
- DECRET N° 0127/PR/MTEPS/MBCFPRE Fixant le montant du revenu minimum mensuel En République Gabonaise ;
- DECRET N° 00277/PR/MT Règlementant l'emploi des travailleurs étrangers au Gabon ;
- DECRET N° 000643/PR/MTEFP Relatif à la Commission Consultative du Travail ;
- DECRET N° 00663/PR/MTPS Complétant le Décret n°00277/PR-MT du 31/5/1968 règlementant l'emploi des travailleurs étrangers ;
- DECRET N° 000726/PR/MTEFP Règlementant le régime des dérogations à la durée légale du travail ;
- DECRET N° 000728/PR/MTEFP Fixant la répartition la durée hebdomadaire du travail ;
- DECRET N° 000729/PR Portant promulgation la loi n°09/ 2004 relative à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants en République Gabonaise ;
- DECRET N° 000741/PR/MTE/MEFBP Fixant les modalités répression des infractions en matière travail, d'emploi, sécurité et santé au travail ainsi que sécurité sociale ;
- DECRET N° 00845/PR/MTEPS Fixant les conditions délivrance l'agrément pour l'ouverture des agences d'emploi privées en République Gabonaise ;
- DECRET N° 000855/PR/MTE fixant le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti en République Gabonaise ;
- DECRET N° 00986/PR/MT/PS, Portant institution la Médaille du Travail dans la République Gabonaise ;
- CRET N° 01494/PR/MTEPS, Déterminant les règles générales d'hygiène et sécurité sur les lieux travail ;
- Loi N°5/86 du juin 1986 fixant le régime d'admission et séjour des étrangers en République Gabonaise ; Loi n°09/2004 du 21 septembre 2004 relative a la prévention et a la lutte contre le trafic des enfants en République Gabonaise ;
- Loi N°20/2007 du 15 janvier 2008 portant ratification l'Ordonnance N°020/2007/PR du 21 aout 2007 portant réglementation l'activité mise a disposition du personnel en République Gabonaise ;
- Loi n°021/2010 portant ratification l'ordonnance n°018 ;
- Ordonnance n°0008/93/PR du 1er octobre 1993 portant création d'un office national l'emploi ;
- Ordonnance n°016/86/PR du 3 octobre 1986 instituant une autorisation administrative préalable en cas licenciement économique ;
- Ordonnance n°018/PR/2010 portant modification certaines dispositions du Code du Travail en République Gabonaise ;
- Ordonnance n°20/2007/PR du 21 aout 2007 portant réglementation l'activité mise a disposition du personnel en République Gabonaise.

PRINCIPALES REFORMES

En matière de **Travail et d'Emploi** la réforme repose sur deux pôles majeurs :

- La révision du code du travail
- La restructuration de l'office national de l'emploi (ONE).

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS LA MISSION

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé l'enquête nationale sur le secteur informel ;
- Résultat annuel N°2 : avoir bouclé l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013;
- Résultat annuel N°3 : avoir élaboré la nomenclature nationale des emplois.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : l'enquête sur le secteur informel n'a pas été réalisée ;
- Résultat annuel N°2 : l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013 n'a pas été bouclée ;
- Résultat annuel N°3 : la nomenclature nationale des emplois n'a pas été élaborée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI)	%		10%	20%	0	-20%	20%	
Taux d'avancement de l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013	%		-	30%	0	-30%	50%	
Taux d'élaboration de la nomenclature nationale des emplois	%		-	10%	0	-10%	30%	
Nombre d'études et enquêtes réalisées sur le marché de l'emploi	Etude / enquête		-	1	0	-1	2	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les crédits alloués au titre de l'année 2015 pour l'action Promotion de l'Emploi, ont été absorbés particulièrement par la location du bâtiment abritant les services de la DGRH (70.000.000), l'organisation de la fête du Travail (69.674.980), la participation à la Conférence Internationale du Travail (77.200.000).

Résultat annuel N°1 : L'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENESI) est une enquête par sondage qui nécessite la mobilisation d'importants moyens humains, financiers et logistiques. Elle est réalisée auprès des ménages et des unités de production informelles sur l'ensemble du territoire national.

Cette enquête, dont le coût total est estimé à **629 248 200 FCFA**, ne pouvait connaître un début de réalisation entendu que l'action n'a pas bénéficié d'une inscription budgétaire au niveau du titre 5. Cette activité n'a pas été revue du fait que le collectif budgétaire a intervenu en cours d'année alors même que le PAP a été validé en fonction de la loi de finance initiale.

Résultat annuel N°2 : cette enquête sur l'emploi salarié visait globalement à mesurer les performances de la politique générale du Gouvernement, en matière de création d'emplois, déclinée dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) pour la période 2010 – 2013. Si les activités de collecte ont bien été effectuées, l'exploitation des informations, qui constitue l'étape la plus importante permettant de disposer des données quantitatives et qualitatives en vue de l'élaboration du rapport final, n'a pas été réalisée.

Etant désormais hors délai, cette étude dont les informations collectées sont aujourd'hui caduques, ne peut plus être poursuivie.

Résultat annuel N°3 : Faute d'inscription budgétaire, cette activité n'a pas été réalisée. Cette activité n'a pas été revue du fait que le collectif budgétaire a intervenu en cours d'année alors même que le PAP a été validé en fonction de la loi de finance initiale.

A l'issue du collectif budgétaire, le niveau des crédits du programme a été revu à la baisse. Les arbitrages internes au programme qui ont suivi n'ont pas retenu la prise en charge de cette activité. Les dépenses obligatoires et indispensables ayant englouti tout le budget du programme.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Avoir développé d'ici à la fin 2017 une connaissance précise du secteur de la Formation Professionnelle et du secteur de l'Insertion/Réinsertion Professionnelle des jeunes en difficulté sociale.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir produit deux (2) dossiers de synthèse documentaire sur chacune des thématiques suivantes : état de l'offre de formation existante, infrastructures et équipements.
- **Résultat annuel N°2** : Avoir réalisé trois (3) études du secteur formation professionnelle et du secteur insertion/réinsertion sociale.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : Un dossier de synthèse documentaire sur 2 a été produit. Soit un taux de réalisation de 50 %.
- **Résultat annuel N°2** : Aucune enquête n'a été réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de dossiers de synthèse documentaires élaborés	Nombre	-	0	2	1	1	3	4
Etudes sectorielles réalisées	Nombre	-	0	3	0	-3	6	9
Nombre d'enquêtes sectorielles réalisées	Nombre	-	0	1	0	-1	2	3

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Le dossier élaboré porte sur l'offre de formation. Le travail a consisté à répertorier les acteurs, les infrastructures et l'offre de formation. Pour y parvenir l'équipe a organisé des missions dans les différents centres de formation publics et privés. Le second dossier n'a pas été produit. Car l'engagement initié à cet effet n'a pas abouti du fait des lenteurs administratives.

Résultat annuel N°2 : La réalisation des études sur le secteur formation professionnelle et le secteur insertion/réinsertion sociale est subordonnée à l'enquête de terrain. A cet effet, le plan d'action prévoyait, entre autres, de faire un diagnostic des pratiques et actions dans les secteurs FP et Insertion/Réinsertion, de cerner les attentes et les besoins des opérateurs économiques et des individus. Une mission sur l'ensemble du territoire a été préparée et les engagements y relatifs faits. Malheureusement la mise en place tardive du budget et la clôture anticipée des engagements n'ont pas permis d'utiliser les crédits engagés. Ainsi, plusieurs actions n'ont pas pu être réalisées. Ces dernières ont par conséquent été reportées dans le plan d'action 2016 .car toute la phase préalable à la descente sur le terrain a déjà été élaborée. On pourrait d'ailleurs retenir que cet indicateur est réalisé à 30%.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Professionnaliser la gestion des Ressources Humaines du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : le fichier des effectifs du Ministère est actualisé
- Résultat annuel attendu 2 : la masse salariale de chaque programme est disponible
- Résultat annuel attendu 3 : un plan de formation pluriannuel des agents est élaboré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le fichier des effectifs du Ministère est actualisé
- Résultat annuel attendu N° 2 : la masse salariale de chaque programme est disponible
- Résultat annuel attendu N° 3 : le plan de formation n'est réalisé qu'à 30 %

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche de recensement des effectifs du ministère	%	-	-	100%	100%	0	0	100%
Nombre de PAP avec Titre 2 complètement renseigné	PAP	-	-	1	1	0	1	3
Taux d'élaboration du plan du plan de formation pluriannuel des agents.	%	-	-	100%	30%	70%	50%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le recensement des effectifs du Ministère a pu être mené à bien. Bien que lancé dans le cadre de la tenue à jour des effectifs par la DCRH, elle a également bénéficié de la mise à jour des effectifs consécutive à l'instauration de la Prime d'Incitation à la Performance qui a permis d'affiner encore les résultats.

La vérification faite en collaboration avec la Direction de la Solde a été menée durant les séances de travail conjointes entre les deux administrations dans le cadre des conférences de performances et d'économies structurelles.

Cependant, il convient de souligner le faible niveau de mise en œuvre du plan pluriannuel de formation qui est imputable à deux faits majeurs :

- d'abord l'insuffisance de ressources humaines qualifiées dans ce domaine à la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) pour mener à bien cette action ;
- ensuite, les différents changements intervenus au sein de la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF), ce qui a gêné l'évaluation budgétaire du plan de formation pluriannuel, qui représentait la troisième étape, et la plus décisive, de ce processus.

Soulignons enfin que la restriction des crédits budgétaires, notamment en titre 2, s'est avérée préjudiciable pour la réalisation des objectifs, du fait de la difficulté à assurer les tâches régaliennes de la DCRH, notamment la production des actes administratifs en même temps celles inhérentes à l'atteinte des objectifs de performance sur les mêmes lignes budgétaires.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
29.913	Promotion de l'Emploi et du Travail décent	3 215 057 130	2 812 746 872	-402 310 258	3 215 057 130	2 812 746 872	-402 310 258
29.913.1	Promotion de l'Emploi	2 625 298 730	2 244 404 867	-380 893 863	2 625 298 730	2 244 404 867	-380 893 863
29.913.2	Promotion du Travail décent	589 758 400	568 342 005	-21 416 395	589 758 400	568 342 005	-21 416 395
29.920	Formation Professionnelle	5 878 463 990	3 644 422 108	-2 234 041 882	5 878 463 990	3 644 422 108	-2 234 041 882
29.920.1	Formation professionnelle et Insertion des jeunes	5 321 306 000	2 385 912 184	-2 935 393 816	5 321 306 000	2 385 912 184	-2 935 393 816
29.920.2	Evaluation des formateurs	507 157 990	1 211 288 800	704 130 810	507 157 990	1 211 288 800	704 130 810
29.920.3	Appui à l'enseignement privé	50 000 000	47 221 124	-2 778 876	50 000 000	47 221 124	-2 778 876
29.927	Pilotage et Soutien à l'Emploi et à la Formation professionnelle	2 553 826 500	176 389 574	-2 377 436 926	2 553 826 500	176 389 574	-2 377 436 926
29.927.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	100 450 500	65 211 575	-35 238 925	100 450 500	65 211 575	-35 238 925
29.927.2	Coordination administrative	2 453 376 000	111 177 999	-2 342 198 001	2 453 376 000	111 177 999	-2 342 198 001
Total pour la mission		11 647 347 620	6 633 558 554	-5 013 789 066	11 647 347 620	6 633 558 554	-5 013 789 066

Explication des principaux écarts :

Sur 11 647 347 620 FCFA ouverts en LFR sur ce programme, 6 633 558 554 FCFA ont été exécutés à fin décembre 2015. Il se dégage un écart de 5 013 789 066 FCFA, soit un taux d'exécution de 56,9%.

Cet écart est plus imputable aux actions de formation professionnelle " et de coordination de l'administration. En effet, " sur 5 321 306 000 FCFA FCFA ouverts dans la Loi de finances pour la politique de formation professionnelle et d'insertion des jeunes, seuls 2 385 912 184 FCFA ont été consommés, soit un niveau d'exécution de 44,8%. De même, l'action de coordination de l'administration n'a été exécutée qu'à 4,5% car sur 2 453 347 620 FCFA, seulement 11 177 999 FCFA ont été consommés, soit un écart de 2 342 198 001 FCFA.

Le faible niveau d'exécution de ces actions, notamment de l'action "coordination administrative" se justifie essentiellement par le niveau de la masse salariale qui y est inscrite mais dont l'exécution reste en gestion centralisée au niveau du ministère du budget.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
29.913 Promotion de l'Emploi et du Travail décent	3 215 057 130	2 812 746 872	402 310 258	3 215 057 130	2 812 746 872	402 310 258
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	1 190 846 000	1 169 196 000	-21 650 000	1 190 846 000	1 169 196 000	-21 650 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	544 292 040	479 935 091	-64 356 949	544 292 040	479 935 091	-64 356 949
Titre 4. Dépenses de transfert	1 079 919 090	993 615 781	-86 303 309	1 079 919 090	993 615 781	-86 303 309
Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	170 000 000	-230 000 000	400 000 000	170 000 000	-230 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
29.920 Formation Professionnelle	5 878 463 990	3 644 422 108	2 234 041 882	5 878 463 990	3 644 422 108	2 234 041 882
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	1 563 395 000	1 564 583 000	1 188 000	1 563 395 000	1 564 583 000	1 188 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	909 603 000	794 239 108	-115 363 892	909 603 000	794 239 108	-115 363 892
Titre 4. Dépenses de transfert	245 385 990	285 600 000	40 214 010	245 385 990	285 600 000	40 214 010
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 160 080 000	1 000 000 000	-2 160 080 000	3 160 080 000	1 000 000 000	-2 160 080 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
29.927 Pilotage et Soutien à l'Emploi et à la Formation professionnelle	2 553 826 500	176 389 574	2 377 436 926	2 553 826 500	176 389 574	2 377 436 926
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	2 389 064 000	40 308 000	-2 348 756 000	2 389 064 000	40 308 000	-2 348 756 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	155 236 000	136 081 574	-19 154 426	155 236 000	136 081 574	-19 154 426
Titre 4. Dépenses de transfert	9 526 500	-	-9 526 500	9 526 500	-	-9 526 500
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission	11 647 347 620	6 633 558 554	5 013 789 066	11 647 347 620	6 633 558 554	5 013 789 066
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	5 143 305 000	2 774 087 000	-2 369 218 000	5 143 305 000	2 774 087 000	-2 369 218 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 609 131 040	1 410 255 773	-198 875 267	1 609 131 040	1 410 255 773	-198 875 267
Titre 4. Dépenses de transfert	1 334 831 580	1 279 215 781	-55 615 799	1 334 831 580	1 279 215 781	-55 615 799
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 560 080 000	1 170 000 000	-2 390 080 000	3 560 080 000	1 170 000 000	-2 390 080 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Au terme de la gestion 2015, il ressort un taux d'exécution de 56,9%. En effet, sur les crédits ouverts de 11 647 347 620 FCFA, 6 633 558 554 FCFA ont été exécutés, soit un écart 5 013 789 066 FCFA de crédits non consommés.

Les dépenses non exécutées sont composées à 95% des crédits de personnel et des biens et services (soit 4 759 298 000 FCFA).

La faible exécution des dépenses de personnel s'explique par les dépenses de masse salariale qui sont inscrites dans le programme "pilotage et soutien" mais qui restent exécutées dans le programme "gestion des dépenses publiques".

Par contre, le niveau des biens et services non consommés correspond aux crédits non engagés, notamment la réserve constituée en début d'exercice et non levée en cours de gestion.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Missions		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
29	Travail et emploi	11 647 347 620	-6 329 469 165	1 315 680 099	6 633 558 554
29.913	Promotion de l'emploi et du travail décent	3 215 057 130	-424 260 358	21 950 100	2 812 746 872
29.920	Formation professionnelle	5 878 463 990	-3 520 829 882	1 286 788 000	3 644 422 108
29.927	Pilotage et Soutien à la politique Travail et de l'Emploi	2 553 826 500	-2 384 378 925	6 941 999	176 389 574

Explication des principaux mouvements :

Au cours de l'exercice budgétaire 2015, la mission "Travail et emploi" a bénéficié de mouvement de crédits pour 1 315 680 099 FCFA contre 6 329 469 165 FCFA sortis pour alimenter d'autres politiques publiques.

Les crédits sortants concernent tous les programmes de la mission :

- le programmes pilotage et soutien en raison de la masse salariale de 2 369 218 000 FCFA inscrite dans le programme mais transférée au programme gestion de dépenses publiques pour exécution ;
- le programme formation professionnelle dont les crédits de 2 160 080 000 FCFA liés aux actions d'insertion des jeunes non engagés ont été transférés à la mission provisions lors des opérations de clôture ;
- le programme promotion de l'emploi duquel ont été transférés 424 260 358 FCFA, notamment les dépenses d'investissement non engagés et transférés pour les opérations de clôture dans la mission provisions.

Par contre, les mouvements bénéficiaires en faveur de la mission sont essentiellement liés à un transfert reçu de 70 04 130 810 FCFA de crédits liés aux actions d'évaluation des formateurs.

PROGRAMME : PROMOTION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL DECENT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Promotion de l'Emploi et du Travail Décent est placé sous la responsabilité du Directeur Général des Ressources Humaines (DGRH). Son budget comprend, outre les crédits budgétaires de la Direction Générale des Ressources Humaines, ceux relevant de la Direction Générale du Travail, de l'Emploi et la Main d'œuvre (DGTMOE), de l'Inspection Générale de l'Hygiène et de la Médecine du Travail (IGHMT), de l'Office National de l'Emploi (ONE) et de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), en qualité d'opérateurs dans le champ du programme.

- La DGRH, est chargée d'élaborer et ou de concevoir la politique nationale en matière d'emploi.
- La DGTMOE, quant à elle, s'occupe la législation sociale du travail et de l'amélioration des conditions de travail des travailleurs.
- L'Inspection Générale l'Hygiène et la Médecine du Travail (IGHMT) a pour mission principale de concevoir, actualiser et faire appliquer la législation et la réglementation en matière de sécurité et santé au travail ;
- L'Office National de l'Emploi est chargé d'assister les personnes à la recherche d'un emploi, les personnes à la recherche de formations pouvant faciliter leur insertion professionnelle, d'assister les employeurs (particuliers, entreprises, Administrations Publiques et Privées) pour l'embauche et le reclassement (interne et externe) de leur personnel, et de mettre en œuvre les dispositifs spécifiques arrêtées par le Gouvernement en matière d'emploi ;
- L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) est chargé de collecter, centraliser et analyser les informations portant sur les statistiques en matière d'emploi et de formation.

Plusieurs actions sont menées consécutivement par ces entités dans le sens de promouvoir un cadre propice à la création d'emplois pour des groupes cibles, ainsi qu' à la maîtrise du marché du travail. . Notamment :

- L'élaboration du projet de Décret portant création de la Direction Générale de l'Emploi (DGE) ;
- La création d'un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) pour la centralisation, l'analyse et l'exploitation des données sur le marché de l'emploi ;
- La prise en compte des amendements apportés sur certains articles du Code du travail ;
- La restructuration de l'Office National l'Emploi (ONE) ;
- L'élaboration et la mise en œuvre du Programme National pour l'emploi des jeunes (PRONEJ) ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'emploi ;
- L'élaboration d'une cartographie des risques et maladies professionnels.

Le champ du programme recouvre :

- L'emploi des jeunes et des personnes vulnérables ;
- L'insertion et la réinsertion professionnelle des jeunes ;
- La promotion de l'employabilité des jeunes ;
- La maîtrise des données statistiques sur le marché de l'emploi ;
- La veille sur les conditions de travail et le niveau de rémunération des travailleurs ;
- La promotion du dialogue social ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles des agents ;
- Le renforcement de la collaboration avec les administrations sectorielles ;
- Un cadre institutionnel et juridique révisé et rénové ;
- Le renforcement de la sécurité et de la santé au travail ;
- Le développement des compétences spécialisées en sécurité et santé au travail ;
- L'amélioration des conditions du travail ;
- L'hygiène et la sécurité au travail

Le programme ne recouvre pas

- La protection et la couverture sociale des travailleurs, car elles relèvent du programme Protection Sociale.

Toutefois, des actions sont conjointement menées avec le programme protection sociale, en ce qui concerne la sécurité et la sante au travail, notamment avec la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), le programme Promotion de l'emploi et du Travail Décent vise à la mise en place d'un cadre normatif dynamique favorisant la création massive d'emplois, l'auto emploi, la régulation de l'offre et de la main d'emploi, le respect de la législation sociale en matière de travail en République gabonaise et le respect de la législation et de la réglementation en matière de sécurité et santé au travail.

Le programme est structuré en deux (2) actions :

- 1. Promotion de l'emploi**
- 2. Promotion du Travail Décent**

ACTION N° 1 : Promotion l'emploi

Cette action est portée par la Direction Générale des Ressources Humaines. Outre la DGRH, cette action couvre également les missions de l'ONE et l'ONEF, tous deux opérateurs du programme.

L'action recouvre des aspects liés à :

- La maîtrise des données statistiques sur le marché de l'emploi ;
- L'accroissement des opportunités d'emploi ;
- L'emploi des jeunes ;
- L'identification des secteurs et des bassins d'emplois ;
- L'orientation et l'offre de formation en fonction des besoins du marché ;
- L'amélioration de l'employabilité de la main d'œuvre ;
- L'amélioration des mécanismes d'insertion et de réinsertion professionnelle.

ACTION N° 2 : Promotion du travail décent

Cette action est portée par deux administrations centrales : la Direction Générale du Travail et de la Main d'œuvre et l'Inspection Générale de l'Hygiène et de la Médecine au Travail.

L'action recouvre les activités suivantes ::

- La législation sociale ;
- Le dialogue social ;
- La gestion de la main d'œuvre étrangère ;
- Les droits et obligations des partenaires en entreprise ;
- L'amélioration des conditions de travail et du bien-être dans le milieu professionnel ;
- L'extension de la sécurité et de la santé au travail.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le contexte actuel en matière d'emploi au Gabon, reste marqué par des études réalisées en 2010 et qui ont permis de disposer des données statistiques. Tout en relevant certains faits préjudiciables à une bonne maîtrise du marché de l'emploi. On pourra ainsi noter que :

- En 2010, la population en âge de travailler (15 ans et plus) était de 1 032 455 personnes dont 543 524 actifs.
- Seuls 393 440 étaient « des actifs occupés » soit 72,38 %.
- Le taux d'activité au sens du BIT était de 47,8 % avec de grandes disparités : 50,8 % en milieu urbain contre 38,7 % en milieu rural, 58,2 % chez les hommes contre 39,9 % chez les femmes.
- La structure de l'emploi montre que 47 % soit 185 054 emplois étaient des emplois informels.
- Parmi les chômeurs 100 743 l'étaient au sens du BIT et 49 341 étaient des « chômeurs découragés ».
- 102 245 emplois soit 26,3 % étaient des emplois du secteur public ; les emplois formels dans des entreprises privées ne représentaient que 62 272 emplois soit 15,7 % au niveau national ; or, seuls ces emplois formels constituent « l'emploi décent » (seulement 42 % du total des emplois).
- Les entreprises ont souvent recours à la main d'œuvre étrangère mais ce phénomène n'a pas fait pas l'objet d'un suivi statistique.
- L'appareil statistique sur l'emploi et le travail ne produit que très ponctuellement des données (première enquête nationale en 2010).
- Les entreprises ne fournissent pas leur bilan social à l'administration.
- Le manque de respect du code du travail existe aussi bien au niveau du secteur informel qu'au niveau du secteur structuré.
- Les recherches d'emploi se font davantage par relation que par recours aux structures formelles professionnelles dédiées à cet effet..
- Le besoin d'information du grand public et des entreprises sur le code du travail est très important.
- Le nombre des contrôles en entreprises a été très faible jusqu'en 2013 et les inspecteurs sont très peu sur le terrain.
- Peu de salariés s'adressent à la DGT ;
- La faible application de la réglementation en matière de sécurité et santé au travail ;
- Le fait que le secteur de la Fonction Publique ne soit pas encore soumis aux dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles en matière de sécurité et santé au travail ;
- Le manque de coordination entre les acteurs publics dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail ;
- La faiblesse de l'appareil statistique en matière de sécurité et santé au travail.

A l'issue de ce constat, de nombreuses réformes ont été entreprises au nombre desquelles :

- La révision actuelle du code de travail. Car Le Gabon dispose depuis 1960 d'un Code du travail et celui-ci a été modifié successivement en 1978, en 1994 et en 2010 afin de l'adapter aux évolutions de l'environnement du travail.
- Plusieurs structures consultatives ont été créées (Commission Consultative du Travail, Commission Nationale d'Etude des salaires, Commission Nationale d'emploi de la main d'œuvre étrangère) mais fonctionnent de façon irrégulière.
- Il a été créé un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) mais il n'est pas à ce jour opérationnel.
- Le Gabon dispose d'un Office National de l'Emploi (ONE) créé en 1993, mais lequel ne reçoit que 2 % des personnes à la recherche d'un emploi selon l'ENEC. L'ONE reçoit des offres d'emploi (1877 en 2012 au titre d'offres collectées) et s'efforce de développer le placement des demandeurs d'emploi (646 embauches réalisées en 2012). L'ONE fait actuellement l'objet d'un projet de réforme tant au niveau de son organisation que de son fonctionnement, suite à l'élaboration du Plan d'Actions Stratégique (PASONE) pour la période 2013 – 2015.
- En 2002, un Pacte National pour l'Emploi a été signé avec les employeurs et les organisations professionnelles des travailleurs. Mais celui-ci n'a pas fait l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'un renouvellement au bout de sa durée de 3 ans. Comme initialement prévu.
- Un Programme national pour l'emploi des jeunes (PRONEJ) est élaboré avec la collaboration du PNUD.
- Un Programme par pays pour le travail décent a été signé avec le BIT ;
- en 2002, un document cadre a été élaboré par les pouvoirs publics. Il doit être maintenant traduit en texte juridique approprié prenant en compte les principales recommandations formulées par le BIT ;
- Les syndicats des employeurs et des travailleurs se mobilisent de plus en plus sur les questions de sécurité et de santé au travail dans les secteurs très accidentogènes comme le pétrole, les mines et le bois ;
- L'instauration de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail est célébrée depuis 2006 dans notre pays.

ENJEUX :

Enjeu 1 : Se forger une solide connaissance du marché de l'emploi et de son fonctionnement

Enjeu 2 : Piloter la mise en œuvre d'une politique efficace de promotion de l'emploi

Enjeu 3 : Faire passer les entreprises du secteur informel vers le secteur formel pour ce qui est de l'emploi et du travail

Enjeu 4 : Favoriser le Dialogue Social

Enjeu 5 : Réduire les cas de travail non décent

Enjeu 6 : Garantir la sécurité et la santé au travail dans les secteurs de l'économie structurée, de l'économie non structurée et rurale, ainsi que dans le secteur de la Fonction Publique.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi ;

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer et à mettre en œuvre la politique nationale de l'emploi (PNE) ;

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à promouvoir l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles dans l'entreprise ;

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer la sécurité et la santé au travail ;

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer les performances de l'ONE et à renforcer ses capacités techniques et opérationnelles.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé l'enquête nationale sur le secteur informel ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir élaboré la nomenclature nationale des emplois.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer et à mettre en œuvre la politique nationale de l'emploi (PNE)

- Résultat annuel attendu : Avoir élaboré un avant-projet sommaire de politique nationale de l'emploi

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à promouvoir l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles dans l'entreprise

- Résultat annuel attendu 1 : avoir intégralement révisé le Code du travail ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir élaboré et commencé à alimenter un fichier des entreprises ; Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé au moins 100 visites de contrôle;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir organisé les premières élections professionnelles.

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer la sécurité et la santé au travail

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré la politique nationale de sécurité et de santé au travail ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir intégralement rénové le cadre réglementaire sécurité et santé ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé au moins 25 visites d'inspection ;

- Résultat annuel attendu 4 : avoir classé les risques et maladies professionnelles dans une nomenclature nationale des secteurs et branches d'activité.

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer les performances de l'ONE et à renforcer ses capacités techniques et opérationnelles

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réussi à enregistrer 8000 demandeurs d'emplois
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réussi à enregistrer 2400 offres d'emploi
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réussi à placer 1600 demandeurs d'emploi
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réussi à généré l'embauche directe de 300 demandeurs d'emploi lors du salon de l'emploi.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réussi à signer 6.000 contrats d'apprentissage jeunesse obligatoire;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réussi à insérer dans les AGR grâce au FIR 2000 demandeurs d'emploi
- Résultat annuel attendu 7 : avoir réalisé 2500 prestations au travers du FIR
- Résultat annuel attendu 8 : avoir réalisé la cartographie des demandeurs d'emploi et des employeurs;
- Résultat annuel attendu 9 : avoir réussi à mettre en fonctionnement 4 nouvelles agences provinciales et 2 antennes et à délocaliser le siège de l'ONE;
- Résultat annuel attendu 10 : avoir mis en œuvre le plan de recrutement et de formation 2015

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé l'enquête nationale sur le secteur informel ;
- Résultat annuel N°2 : avoir bouclé l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013;
- Résultat annuel N°3 : avoir élaboré la nomenclature nationale des emplois.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : l'enquête sur le secteur informel n'a pas été réalisée ;
- Résultat annuel N°2 : l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013 n'a pas été bouclée ;
- Résultat annuel N°3 : la nomenclature nationale des emplois n'a pas été élaborée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI)	%		10%	20%	0	-20%	20%	
Taux d'avancement de l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013	%		-	30%	0	-30%	50%	
Taux d'élaboration de la nomenclature nationale des emplois	%		-	10%	0	-10%	30%	
Nombre d'études et enquêtes réalisées sur le marché de l'emploi	Etude / enquête		-	1	0	-1	2	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les crédits alloués au titre de l'année 2015 pour l'action Promotion de l'Emploi, ont été absorbés particulièrement par la location du bâtiment abritant les services de la DGRH (70.000.000), l'organisation de la fête du Travail (69.674.980), la participation à la Conférence Internationale du Travail (77.200.000).

Résultat annuel N°1 : L'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENESI) est une enquête par sondage qui nécessite la mobilisation d'importants moyens humains, financiers et logistiques. Elle est réalisée auprès des ménages et des unités de production informelles sur l'ensemble du territoire national.

Cette enquête, dont le coût total est estimé à **629 248 200 FCFA**, ne pouvait connaître un début de réalisation entendu que l'action n'a pas bénéficié d'une inscription budgétaire au niveau du titre 5. Cette activité n'a pas été revue du fait que le collectif budgétaire a intervenu en cours d'année alors même que le PAP a été validé en fonction de la loi de finance initiale.

Résultat annuel N°2 : cette enquête sur l'emploi salarié visait globalement à mesurer les performances de la politique générale du Gouvernement, en matière de création d'emplois, déclinée dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) pour la période 2010 – 2013. Si les activités de collecte ont bien été effectuées, l'exploitation des informations qui constitue l'étape la plus importante permettant de disposer des données quantitatives et qualitatives en vue de l'élaboration du rapport final, n'a pas été réalisée.

Etant désormais hors délai, cette étude dont les informations collectées sont aujourd'hui caduques, ne peut plus être poursuivie.

Résultat annuel N°3 : Faute d'inscription budgétaire, cette activité n'a pas été réalisée. Cette activité n'a pas été revue du fait que le collectif budgétaire a intervenu en cours d'année alors même que le PAP a été validé en fonction de la loi de finance initiale.

A l'issue du collectif budgétaire, le niveau des crédits du programme a été revu à la baisse. Les arbitrages internes au programme qui ont suivi n'ont pas retenu la prise en charge de cette activité. Les dépenses obligatoires et indispensables ayant englouti tout le budget du programme.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer et à mettre en œuvre la politique nationale de l'emploi (PNE)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir élaboré un avant-projet sommaire de politique nationale de l'emploi

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : résultat Atteint à 60%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2017
Taux d'avancement de l'élaboration de la politique nationale de l'emploi	%			30%	60%	30%	100%	
Taux de mise en œuvre de la politique de l'emploi	%							100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : les 60% réalisés consistent en :

- L'élaboration des TDR par l'équipe projet et la validation par les experts du Bureau International du Travail (B.I.T);
- L'organisation des rencontres avec les partenaires représentant les entreprises et les responsables des Ministères Sectoriels en présence des experts du B.I.T ;
- Le démarrage des travaux et la production du premier (1^{er}) Draft du document cadre.

Par ailleurs, les 40% des activités restant à mener pour le compte de l'année 2016 sont :

- Organisation des ateliers de validation ;
- Rédaction du rapport ;
- Remise du document au Chef de l'Etat;
- Publication officielle du document de Politique Nationale de l'Emploi.

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à promouvoir l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles dans l'entreprise

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel 1 : avoir intégralement révisé le Code du travail ;
- Résultat annuel 2 : avoir élaboré et commencé à alimenter un fichier des entreprises ;
- Résultat annuel 3 : avoir réalisé au moins 100 visites de contrôle;
- Résultat annuel 4 : avoir organisé les premières élections professionnelles.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel 1 : le Code du travail a été intégralement révisé ;
- Résultat annuel 2 : le fichier d'entreprise a été élaboré et est en cours d'alimentation ;

- Résultat annuel 3 : 87 visites de contrôle ont été effectuées;
- Résultat annuel 4 : cette activité n'a pas été réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2017
Taux d'élaboration du nouveau Code du travail	%		80%	75%	100%	+ 20%		
Nombre de visites de contrôles effectuées dans l'année	Visite de contrôle		100	100	87	- 13	250	
Nombre d'entreprises répertoriées dans le fichier	Entreprise			100	87	- 13		
Taux d'avancement de l'organisation des élections professionnelles	%			0	0	0		100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 2 : le résultat attendu était de disposer dans un premier temps, d'un fichier type des entreprises. Et en second lieu, le travail consistait à alimenter ledit fichier. Le fichier est déjà disponible. Mais, l'alimentation de ce fichier se fait au fur et à mesure des visites de terrain. Toute chose qui nécessite des moyens financiers. Au prix des efforts réalisés par les agents eux-mêmes, 87 visites ont été réalisées. Le Gap des 13 est imputable aux difficultés financières.

Résultat annuel 3 : le niveau de performance prévu n' a été atteint que partiellement pour la simple raison que de la dotation budgétaire allouée aux services techniques n'était pas conséquente pour atteindre l'objectif visé.

Résultat annuel 4 : il consiste en l'organisation des premières élections professionnelles en République Gabonaise. Une grande activité évaluée à trois milliards (3.000.000.000) Fcfa. Or cette activité n'a pas été budgétisée dans la Loi de Finance 2015.

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer la sécurité et la santé au travail

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré la politique nationale de sécurité et de santé au travail ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir intégralement rénové le cadre réglementaire sécurité et santé ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé au moins 25 visites d'inspection ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir classé les risques et maladies professionnelles dans une nomenclature nationale des secteurs et branches d'activité.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le projet de loi est élaboré ; il a été examiné en conseil interministériel sectoriel
- Résultat annuel N°2 : les textes d'application sont rédigés
- Résultat annuel N°3 : plus de la moitié des entreprises a été contrôlée effectuée
- Résultat annuel N°4 : les nomenclatures des branches d'activités ont été élaborées et adoptées

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2017
Taux d'élaboration de la Politique Nationale de la Sécurité et de la santé au travail	%	-	100%	100%	80%	20%		
Taux d'actualisation du cadre réglementaire de sécurité et santé	%	-	100%	100%	80%	20%		
Nombre de visites d'inspection effectués	Visite d'inspection	NC	NC	25	13	12		
Taux d'avancement de la classification des risques et maladies professionnels dans la nomenclature des branches et secteurs d'activité	%	-	-	100%	50%	50%		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel N°1** : Le résultat attendu était l'élaboration de la Politique Nationale de la Sécurité et Santé au Travail. le projet de loi est élaboré ; il a été examiné en conseil interministériel sectoriel et attend d'être examiné en conseil des ministres. Dès lors on peut affirmer que l'objectif est atteint à 80% , les 20% restants relève des différentes étapes en matière législative.
- **Résultat annuel N°2** : les textes d'application sont rédigés.
- **Résultat annuel N°3** : plus de la moitié des entreprises ont été contrôlées soit 13 sur 25 contrôles prévus. Les 12 autres n'ont pas été visitées du fait de nombreuses difficultés matérielles rencontrées sur le terrain.
- **Résultat annuel N°4** : les nomenclatures des branches d'activités ont été élaborées et adoptées

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer les performances de l'ONE et à renforcer ses capacités opérationnelles

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réussi à enregistrer 8000 demandeurs d'emplois
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réussi à collecter 2400 offres d'emploi
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réussi à placer 1600 demandeurs d'emploi
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réussi à généré l'embauche directe de 300 demandeurs d'emploi lors du salon de l'emploi.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir signé des contrats d'apprentissage au profit de 6.000 jeunes demandeurs d'emploi
- Résultat annuel attendu 6 : avoir fait bénéficier les prestations FIR à 2500 jeunes
- Résultat annuel attendu 7 : avoir réalisé la cartographie des demandeurs d'emploi et des employeurs;
- Résultat annuel attendu 8 : avoir réussi à mettre en fonctionnement 4 nouvelles agences provinciales et 2 antennes et à délocaliser le siège de l'ONE;
- Résultat annuel attendu 9 : avoir mis en œuvre le plan de recrutement et de formation 2015

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel attendu 1 : 8.199 nouveaux demandeurs d'emplois ont été enregistrés ;
- Résultat annuel attendu 2 : 2.282 offres d'emploi ont été collectées auprès des entreprises ;

- Résultat annuel attendu 3 : 1.335 demandeurs d'emploi ont été placés dans les entreprises ;
- Résultat annuel attendu 4 : cette activité n'a pas été réalisée ;
- Résultat annuel attendu 5 : les contrats d'apprentissage ont été signés au profit de 1420 jeunes demandeurs d'emploi ;
- Résultat annuel attendu 6 : 825 jeunes ont bénéficié des prestations FIR ;
- Résultat annuel attendu 7 : cette activité n'a pas été réalisée ;
- Résultat annuel attendu 8 : cette activité n'a pas été réalisée ;
- Résultat annuel attendu 9 : cette activité n'a pas été réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2017
Nombre de nouvelles agences ONE mises en service	Agence	-	4	4	0	-4		
Nombre de nouvelles antennes mises en service à Libreville	Nombre Antenne	-	2	2	0	-2		
Taux de réalisation de la cartographie des demandeurs d'emploi et des employés	%	-	-	100%	-			
Nombre de demandeurs d'emploi enregistrés par l'ONE	Demandeur d'emploi	5 537	6 000	8 000	8.199	+ 199		
Nombre d'offres d'emploi enregistrées par l'ONE	Offre d'emploi	1 357	1 400	2 400	2.282	-118		
Nombre de bénéficiaires au contrat d'apprentissage jeunesse obligatoire signés	bénéficiaires	-	-	6000	1.420	- 4.580		
Nombre de demandeurs d'emploi placés par an par l'ONE	Demandeur d'emploi	1 081	1 200	1 600	1.335	- 265		
Nombre de demandeurs d'emploi insérés dans les AGR par le FIR	Demandeur d'emploi	-	-	2 000	-	-		
Nombre de prestations réalisées par le FIR	Prestation FIR	646	700	2500	825	-1675		
Nombre d'agents recrutés	Agent	-	-	250	0	-250		
Nombre d'agents ayant bénéficié d'une action de formation	Agent	-	-	250	0	-250		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Ces résultats n'ont pas été revus du fait que le collectif budgétaire a intervenu en cours d'année alors même que le PAP a été validé en fonction de la loi de finance initiale.

Les objectifs fixés ici ont été élaborés dans le cadre des décisions du Président de la République sur la restructuration de l'office National de l'Emploi au sortir des Assises sociales dont les conclusions prévoient la mise à disposition d'une enveloppe de 18 milliards (ONE & FIR).

Par ailleurs, la mise en retard du budget et le faible taux d'utilisation (66%) expliquent également les écarts entre les prévisions et les réalisations.

- **Résultat annuel N°4** : Le salon de l'emploi budgétisé à 180.000.000 FCFA ne s'est pas tenu faute d'insuffisance des crédits.
- **Résultat annuel N°5** : 1.420 jeunes bénéficient du contrat d'apprentissage. La difficulté ayant impacté l'atteinte de l'objectif initial qui de 6.000 jeunes demandeurs d'emploi est lié à l'insuffisance des crédits alloués au FIR. Car cette ambition de 6 000 jeunes était assortie d'une dotation budgétaire de 10 milliards conformément aux conclusions des assises sociales.

- **Résultat annuel N°6** : avoir réussi à insérer dans les AGR grâce au FIR 2 000 demandeurs d'emploi. Cet objectif ne relève pas des missions de l'ONE et ni ceux du FIR. Il a été retenu par inadvertance. Car il relève d'autres programmes au sein de la mission prévoyance sociale.
- **Résultat annuel N°7** : 852 jeunes ont bénéficiés des prestations FIR au lieu de 2500 jeunes. La cause essentielle à cette contre performance est le faible taux d'exécution de la dotation du FIR. Soit 26%.
- **Résultat annuel N°8** : Pas de cartographie de demandeurs d'emplois disponible. La cartographie des demandeurs d'emploi budgétisée à 680.000.000 FCFA n'a pas été réalisée faute des crédits.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
29.913.1 Promotion de l'Emploi	2 625 298 730	2 244 404 867	-380 893 863	2 625 298 730	2 244 404 867	-380 893 863
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	1 008 255 000	1 008 516 500	261 500	1 008 255 000	1 008 516 500	261 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	344 292 040	301 128 586	-43 163 454	344 292 040	301 128 586	-43 163 454
Titre 4. Dépenses de transfert	872 751 690	764 759 781	-107 991 909	872 751 690	764 759 781	-107 991 909
Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	170 000 000	-230 000 000	400 000 000	170 000 000	-230 000 000
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
29.913.2 Promotion du Travail décent	589 758 400	568 342 005	-21 416 395	589 758 400	568 342 005	-21 416 395
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	182 591 000	160 679 500	-21 911 500	182 591 000	160 679 500	-21 911 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	178 806 505	-21 193 495	200 000 000	178 806 505	-21 193 495
Titre 4. Dépenses de transfert	207 167 400	228 856 000	21 688 600	207 167 400	228 856 000	21 688 600
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
29.913 Promotion de l'Emploi et du Travail décent	3 215 057 130	2 812 746 872	-402 310 258	3 215 057 130	2 812 746 872	-402 310 258
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	1 190 846 000	1 169 196 000	-21 650 000	1 190 846 000	1 169 196 000	-21 650 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	544 292 040	479 935 091	-64 356 949	544 292 040	479 935 091	-64 356 949
Titre 4. Dépenses de transfert	1 079 919 090	993 615 781	-86 303 309	1 079 919 090	993 615 781	-86 303 309
Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	170 000 000	-230 000 000	400 000 000	170 000 000	-230 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

La dotation allouée au programme a été de 3 215 057 130 FCFA. Ces crédits ont été exécutés à hauteur de 2 812 746 872 FCFA, soit un fort taux d'exécution de 87,5%. L'écart de 402 310 258 FCFA qui en résulte est essentiellement lié, d'une part, à la réserve obligatoire de 195 206 511 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exécution et, d'autre part, aux projets d'investissement de 190 000 000 FCFA (montant d'investissement non engagé net de la réserve) qui n'ont pas été exécutés.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
29.913	Promotion de l'Emploi et du Travail décent	3 215 057 130	-424 260 358	21 950 100	2 812 746 872
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	1 190 846 000	-21 911 500	261 500	1 169 196 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	544 292 040	-64 356 949	-	479 935 091
	Titre 4. Dépenses de transfert	1 079 919 090	-107 991 909	21 688 600	993 615 781
	Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000	-230 000 000	-	170 000 000
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des principaux mouvements :

Les mouvements réalisés dans le programme sont essentiellement des transferts de 424 260 358 FCFA opérés vers la mission provisions dans le cadre des opérations de clôture budgétaire.

Il concernent notamment les crédits non engagés en cours d'exécution, notamment la réserve obligatoire non levée (195 206 511 FCFA) et les crédits liés aux projets d'investissement non engagés au 31 décembre 2015.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A		182	173	10	10		183
Permanents		182	173	10	10		183
Non permanents							
Agents de catégorie B		172	154	1		-1	153
Permanents		172	154	1			153
Non permanents							
Agents de catégorie C		2	16	1		-1	15
Permanents		2	16	1			15
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		356	343	12	10	-2	341
Main d'œuvre non permanente		127	121	0			121
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		483	464	22	20	-2	462

Explication des évolutions :

De manière substantielle, il n'y a pas eu un mouvement au niveau du personnel. Les sorties ont été compensées par les entrées. Avec un écart de deux agents. Il convient de préciser que les différentes sorties résultent des départs en retraite. En terme d'entrée, on note le personnel en attente de postes budgétaires, dont les dossiers ont été validés à l'occasion des conférences dites d'intégration.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur : Office National de l'Emploi (ONE)

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		90	90	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur		90	90	0
Total pour le programme		90	90	0

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Depuis près de deux ans, les effectifs du programme (aussi bien de l'administration que de l'opérateur) n'ont pas évolué et la masse salariale est restée la même.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	277 316 000	277 316 000	255 666 000	255 666 000	21 650 000	21 650 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	913 530 000	913 530 000	913 530 000	913 530 000	0	0
Total des crédits de titre 2 consommés	1 190 846 000	1 190 846 000	1 169 196 000	1 169 196 000	21 650 000	21 650 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses du titre 2 ont été exécutées directement au niveau de la DGFI. Cependant, il est à noter que dans cette rubrique, on retrouve le montant alloué pour la participation à la Conférence Internationale (21.000.000) qui n'a pu être exécuté faute d'informations réelles sur la procédure ou démarche à suivre pour le décaissement.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart/Exécution	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Promotion de l'emploi	344 292 040	301 128 586	344 292 040	301 128 586	43 163 454	43 163 454
Reserve Obligatoire 5%	17 214 602	0	17 214 602	0	17 214 602	17 214 602
Missions hors du Gabon	60 000 000	76 999 500	60 000 000	76 999 500	-16 999 500	-16 999 500
Locations de bâtiments administratifs	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	0	0
Organisation de la fête du travail	70 000 000	25 000 000	70 000 000	25 000 000	45 000 000	45 000 000
Impression	15 000 000	14 809 000	15 000 000	14 809 000	191 000	191 000
SPG Enseignement	5 000 000	4 992 000	5 000 000	4 992 000	8 000	8 000
Carburant	3 000 000	3 760 000	3 000 000	3 760 000	-760 000	-760 000
Papeterie	13 350 000	10 800 000	13 350 000	10 800 000	2 550 000	2 550 000
Entretien et réparation	17 500 000	5 187 000	17 500 000	5 187 000	12 313 000	12 313 000
Accueil et restauration	37 198 008	32 241 466	37 198 008	32 241 466	4 956 542	4 956 542
Fournitures Informatique	2 150 000	7 445 000	2 150 000	7 445 000	-5 295 000	-5 295 000
Missions au Gabon	1 500 830	639 800	1 500 830	639 800	861 030	861 030
Fournitures diverses	21 878 200	38 754 420	21 878 200	38 754 420	-16 876 220	-16 876 220
Fonctionnement des services déconcentrés de l'emploi	10 500 400	10 500 400	10 500 400	10 500 400	0	0
Action 2 Promotion du travail décent	200 000 000	178 806 505	200 000 000	178 806 505	21 193 495	21 193 495
Reserve Obligatoire 5%	10 000 000	0	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000
Missions d'inspection et de contrôle	12 000 000	1 584 800	12 000 000	1 584 800	10 415 200	10 415 200
Locations de bâtiments administratifs	72 000 000	72 000 000	72 000 000	72 000 000	0	0
Organisation de la journée mondiale de la Sécurité et Santé au Travail	9 200 000	7 124 630	9 200 000	7 124 630	2 075 370	2 075 370
Entretien et réparation de bâtiments	5 000 000	4 450 000	5 000 000	4 450 000	550 000	550 000
Carburant	3 000 000	8 927 875	3 000 000	8 927 875	-5 927 875	-5 927 875
Papeterie	7 570 000	5 569 249	7 570 000	5 569 249	2 000 751	2 000 751
Fournitures Informatique	2 150 000	13 524 249	2 150 000	13 524 249	-11 374 249	-11 374 249
Fournitures diverses	21 880 000	11 560 570	21 880 000	11 560 570	10 319 430	10 319 430
Fonctionnement des services déconcentrés du travail décent	57 200 000	54 065 132	57 200 000	54 065 132	3 134 868	3 134 868
Total des crédits de titre 3 consommés	544 292 040	479 935 091	544 292 040	479 935 091	64 356 949	64 356 949

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Le Programme Promotion de l'Emploi et du Travail Décent n'ayant pour principales Opérations individualisées que l'organisation de la fête du Travail (fête du 1^{er}) et l'organisation de la journée mondiale de la sécurité et santé au Travail, l'essentiel des crédits a été absorbé de la manière suivante :

Les dépenses à caractère obligatoire, notamment le règlement des loyers pour 142. 000. 000 Francs Cfa, dont :

- 70. 000. 000 Francs Cfa pour le bâtiment abritant les services de la DGRH sis à Plaine Orey ;
- 36. 000. 000 Francs Cfa pour le bâtiment abritant les services de l'Inspection Spéciale Chargée du Secteur Pétrolier sis au Quartier Beau Séjour ;
- 36. 000. 000 Francs Cfa pour le bâtiment abritant les services de l'Inspection Spéciale Chargée du Secteur Bois sis au quartier Acaés.

Les gros postes de dépenses indispensables, notamment :

- l'organisation de la Fête du Travail (1^{er} Mai) qui a consommé 69. 674. 980 Francs Cfa répartis comme suit :
 - 24 700 000 Francs Cfa pour la Régie d'avance chargée de la couverture des dépenses relatives aux célébrations de la Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail, de la journée des échanges et de la fête du Travail ; cette dépense a permis de réaliser l'objectif N°4 relatif à l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail. Car la célébration de cette journée internationale au Gabon a un apport pédagogique qui facilite la collaboration des entreprises pour toutes les actions allant dans le sens de l'amélioration de la sécurité et de la santé en milieu professionnel.
 - 14 809 000 Francs Cfa pour la Fourniture et l'Impression de tee-shirt, casquettes, banderoles, impression numérique sur bâche et impression sur polo ;
 - 17 121 800 Francs Cfa pour l'Accueil, la Réception et la Logistique ;
 - 9 000 000 Francs Cfa pour la restauration de près de 700 participants ;
 - 2 070 900 Francs Cfa pour les hôtes et encadreurs du Groupe Franstel ;
 - 779 980 Francs Cfa pour l'impression

Ce gros poste de dépense se rapporte à l'objectif de promotion de l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles dans l'entreprise.

La Participation à la Session de la Conférence Internationale du Travail (C.I.T) de Genève pour 77. 200. 000 Francs Cfa répartis en :

- 25. 000 .000 Francs Cfa pour la Régie d'Avances pour la couverture des dépenses relatives à la participation du Gabon à la C.I.T 2015, de Genève en Suisse ;
- 40. 500. 000 Francs Cfa au titre des Frais de Mission Hors du Gabon pour la Délégation ;
- 11. 700. 000 Francs Cfa au titre des Frais de Déplacement Hors du Gabon.

Les autres dépenses exécutées notamment au niveau du BOP A2 destiné aux services déconcentrés dont les crédits de 77. 200. 000 FCFA alloués ont été utilisés pour assurer le fonctionnement quotidien de l'ensemble des 28 services provinciaux regroupés en 11 Unités Opérationnelles.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION A1 : Promotion de l'Emploi (Subvention ONE/FIR)	872 751 690	764 759 781	872 751 690	764 759 781	107 991 909	107 991 909
ACTION A 2 : Promotion du Travail Décent (Subventions aux Centrales Syndicales)	207 167 400	228 856 000	207 167 400	228 856 000	-21 688 600	-21 688 600
Total des crédits de titre 4 consommés	1.079.919.090	993 615 781	1.079.919.090	993 615 781	86 303 309	86 303 309

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Dans la dotation allouée au titre des Transferts, il y a lieu de retenir qu'elle est essentiellement constituée :

- de la subvention allouée à l'Office National de l'Emploi (ONE) et au Fonds d'Insertion et de Réinsertion (FIR) au niveau de l'Action A1 (Promotion de l'Emploi) ;
- de la subvention allouée d'une part aux Centrales Syndicales pour la formation de leurs membres et la participation à la Session de la Conférence Internationale du Travail (qui a lieu à Genève) et d'autre part pour la cotisation internationale du B.I.T au niveau de l'Action A2 (Promotion du Travail Décent).

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION A1 : Promotion de l'Emploi	400 000 000	170 000 000	400 000 000	170 000 000	230 000 000	230 000 000
Total des crédits de titre 5 consommés	400 000 000	170 000 000	400 000 000	170 000 000	230 000 000	230 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Allouée au départ pour permettre à l'ONE d'étendre ses services sur l'ensemble du territoire national, cette dotation de 400 000 000 FCFA allouée en investissement n'a été exécutée qu'à hauteur de 170.000.000. Cette somme a permis d'aménager des locaux pour l'ouverture de deux (2) agences dont l'une au nord de Libreville et l'autre dans la commune d'Owendo.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR : Office National de l'Emploi (ONE)

Présentation de l'opérateur

L'Office National de l'Emploi (O.N.E.) est le service public de l'Emploi de la République Gabonaise. Il est placé sous la tutelle technique du Ministère chargé de l'Emploi.

L'O.N.E est chargée pour le compte de l'Etat :

- d'assister les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation pouvant faciliter leur insertion ou leur réinsertion professionnelle ;
- -d'assister les employeurs pour l'embauche ou le reclassement de leur personnel ;
- - de mettre en œuvre les dispositions spécifiques arrêtées par le Gouvernement en faveur de l'emploi .

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions spécifiques arrêtées par le Gouvernement en faveur de l'emploi, l'ONE assure la gestion du FIR.

Travail avec l'opérateur

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	913 530 000	913 530 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	872 751 690	514 676 199
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	400 000 000	170 000
Total de la contribution financière de l'Etat	2 186 281 690	1 678 459 781

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Sur une dotation totale (ONE-FIR-Investissement) de 2 186 281 690 F CFA, seulement 77% ont été décaissées. Et les crédits consommés ont été alloués de façon séquentielle avec des retards ; qui ont constitué un frein pour la réalisation de certaines activités.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer les performances de l'ONE et à renforcer ses capacités opérationnelles				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : ONE				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de nouvelles agences ONE mises en service	6	4	0	-4
Indicateur 2 : Nombre de nouvelles antennes mises en service à Libreville	-	2	0	-2
Indicateur 3 : Taux de réalisation de la cartographie des demandeurs d'emploi et des employés	-	100%	0	
Indicateur 4 : Nombre de demandeurs d'emploi enregistrés par l'ONE	6 000	8 000	8 199	+199
Indicateur 5 : Nombre d'offres d'emploi enregistrées par l'ONE	1 400	2 400	2 282	-188
Indicateur 6 : Nombre de contrats d'apprentissage jeunesse obligatoire signés	-	6 000	1 420	-4 580
Indicateur 7 : Nombre de demandeurs d'emploi placés par an par l'ONE	1 200	1 600	1 335	-265
Indicateur 8 : Nombre de-prestations réalisées par le FIR	700	2 500	825	-1675
Indicateur 9: Nombre d'agents recrutés	-	250	0	-250
Indicateur 10 : Nombre d'agents ayant bénéficié d'une action de formation	-	250	0	-250

Les objectifs fixés ici sont ceux contenus dans le PAP 2014 élaboré dans le cadre de la LFR en prenant en compte les décisions du Président de la République sur la restructuration de l'office National de l'Emploi au sortir des Assises sociales dont les conclusions prévoyaient la mise à disposition de une enveloppe de 18 milliards (ONE & FIR). Et depuis, ces objectifs n'ont pas été revisités afin de les adaptés à la dotation qui nous a été accordée dans le cadre de la LFI 2015.

Par ailleurs, la mise en retard du budget et le taux partiel d'exécution (77%) pourraient également expliquer les écarts entre les prévisions et les réalisations.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action A1 / Projet 1 : ouverture de six (6) agences à l'intérieur du pays et mise en service de deux (2) antennes à Libreville			400 000 000	170 000 000
Action / Projet : Insertion et Réinsertion des chômeurs (Dotation ONE / FIR)	872 751 690	764 759 781		
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	872 751 690	764 759 781	400 000 000	170 000 000

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

La non atteinte de certains objectifs s'explique également par la non utilisation de l'ensemble des crédits alloués à l'opérateur tant au niveau du titre 4 qui n'a été exécuté que partiellement (87%), que du titre 5 qui n'a pas été totalement mis à disposition pour l'ouverture des agences de l'intérieur du pays (4) et des antennes de Libreville (2).

Toutefois, les crédits consommés de 764 759 781 Francs Cfa ont permis la réalisation des actions d'intermédiation et d'amélioration d'employabilité des jeunes illustrées par les indicateurs contenus sous l'objectif 5.

Comme on peut l'observer dans le tableau des indicateurs de l'objectif porté par l'opérateur (objectif 5), on peut évaluer le niveau de réalisation des actions y relatives à 70% de l'ambition globale.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Le Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et son opérateur n'a pas été signé en 2015.

PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNELLE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La formation professionnelle est assurée par deux types de sous-secteur :

- le premier, offre des formations pour les métiers manuels grâce à l'apprentissage chez les maîtres artisans, périmètre fortement exploité par les services de l'Insertion et de la Réinsertion pour aider les jeunes à intégrer le tissu social ;
- le deuxième s'organise autour des centres de formation publics et privés ; dans cette catégorie, on distingue certaines entreprises importantes qui, pour satisfaire des besoins spécifiques ou pour pallier les déficiences de l'appareil public, se sont dotées de structures de formation ;

Dans le secteur public, le ministère du travail de l'emploi et de la formation professionnelle a sous sa tutelle neuf (9) Centres de Formation et de perfectionnements professionnels répartis dans les chefs-lieux de province, hormis celles du Moyen Ogooué et de la Ngounié. D'autres ministères participent également dans une moindre mesure à la formation professionnelle. Il s'agit notamment :

- du ministère de l'Équipement avec l'École des Travaux publics de Fougamou et l'École du Cadastre ;
- du ministère de l'Agriculture avec l'École Nationale du Développement Rural d'Oyem ;
- du ministère des Eaux et Forêts avec l'École des Eaux et Forêts (ENEF).

Le programme formation professionnelle et insertion réinsertion sociale impliquent les Direction Générales de la Formation Professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion Sociale, l'Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels ainsi que l'ensemble des établissements publics et privés de formation professionnelle.

Ce programme requiert l'intervention des inspecteurs pour l'évaluation et l'accompagnement pédagogique des formateurs et des administratifs.

Le Responsable du programme Formation Professionnelle Insertion et Réinsertion Sociale est le Directeur Générale de la Formation Professionnelle, **Monsieur Jean Fidèle KOUMBA**.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme Formation professionnelle et insertion/réinsertion comporte globalement trois (3) actions présentées ci-dessous.

Action 1 : Formation professionnelle et Insertion des jeunes

Comme l'intitulé l'indique, l'action formation professionnelle et insertion des jeunes prend en compte toutes les initiatives suivantes :

- la formation professionnelle et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sortis des centres de formation ;
- la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés sociales ;
- les examens et concours de la formation professionnelle ;
- l'acquisition des équipements pédagogiques et administratifs ;
- les constructions, réhabilitations et extensions des centres de formation ;
- le développement et la révision des curricula ou des programmes de formation

Seront également pris en compte, les activités des centres d'appui au monde rural (CAMR).

Action 2 : Evaluation des formateurs et des autres personnels

Cette action regroupe les activités liées :

- à l'encadrement pédagogique assuré par les inspecteurs et conseillers pédagogiques dans les établissements de la formation professionnelle ;
- au renforcement des capacités des personnels pédagogiques et administratifs.

Cette action vise :

- la révision du cadre juridique et du fonctionnement de l'ANFPP ;
- la réactivation de la Taxe de formation professionnelle (Fonds National de Formation Professionnelle).

Action 3 : Appui à l'enseignement privé

Cette action met en exergue toutes les interventions de l'Etat en faveur des acteurs du privé qui assurent des missions de formation professionnelle. Elle devra intégrer l'éventuel soutien que l'Etat devra apporter aux structures de la formation privée.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

La formation professionnelle est assez mal connue en termes d'offre de formation et de débouchés. En général, les potentiels apprenants ne s'orientent dans le secteur qu'après plusieurs échecs dans l'enseignement général ; d'où le faible taux fréquentation de 8% alors que l'UNESCO recommande d'atteindre un niveau de 20 à 30%

Par ailleurs ce secteur reste caractérisé par :

- un nombre important d'établissements privés agréés et de centres en entreprises dont les effectifs sont mal connus.
- l'insuffisance des structures d'accueil à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la formation des ouvriers qualifiés (CAP, CFP) des techniciens ou cadres moyens (DTS).
- l'insuffisance de concertation avec le milieu économique pour organiser les connaissances et faire évoluer les offres de formation. Selon un rapport de l'ONE, il existe dans l'économie gabonaise depuis quelques années et de façon permanente au moins 200 postes d'emplois techniques pour lesquels les travailleurs n'ont pas les qualifications requises.
- l'insuffisance de formateurs qualifiés dans les filières professionnelles.
- l'inadéquation formation-emploi ;
- l'insuffisance de formations dans les filières d'activités du Gabon émergent notamment dans les domaines de l'agriculture, la pêche, la forêt, les mines, le tourisme et l'hôtellerie.

En matière d'insertion et réinsertion, les attentes sont nombreuses mais l'action est limitée par les difficultés à placer dans le marché du travail les bénéficiaires des formations de la formation professionnelle.

La volonté de faire du Gabon un pays émergent à travers notamment le développement du capital humain replace la formation professionnelle au premier plan. C'est dans ce cadre que des efforts ont été déployés, notamment sur :

- l'existence d'orientations stratégiques claires sauf dans le domaine de l'insertion professionnelle ;
- l'actualisation du cadre juridique ;
- la réhabilitation des établissements existants et le recrutement des formateurs ;
- la participation des grandes entreprises aux forums organisés par l'administration.

ENJEUX

Enjeu 1 : Répondre aux besoins des entreprises en main d'œuvre jeune, bien formée et rapidement opérationnelle, notamment dans les secteurs d'activité prioritaires du Gabon émergent ;

Enjeu 2 : Faire des filières d'enseignement technique et de formation professionnelle des voies à part entière d'accès à l'emploi pour les jeunes Gabonais ;

Enjeu 3 : Contribuer, par les leviers formation-accès à l'emploi et en étroite coordination avec d'autres administrations et les partenaires, à l'insertion-réinsertion sociale des jeunes en situation de précarité ou de difficulté sociale.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 1 : Avoir développé d'ici à fin 2017 une connaissance précise du secteur FP et du secteur insertion / réinsertion professionnelle des jeunes en difficulté sociale.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 2 : Sur la période 2015-2017, 4000 jeunes Gabonais auront été diplômés d'un centre de formation professionnelle, dont 3200 dans les filières d'activité prioritaires du Gabon émergent et avoir réussi à former 8000 jeunes déscolarisés et 1280 jeunes en conflit avec la loi.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 3 : D'ici à fin 2017, avoir réussi à porter la capacité d'accueil des centres de formations professionnelle de 1600 à 5500 places.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 4 : D'ici à fin 2017, améliorer la qualité de la formation professionnelle par : la réformes des curricula et la généralisation de l'approche par compétence, la formation des formateurs et la mise à niveau des plateaux techniques.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 5 : D'ici à fin 2017 renforcer les capacités des différents personnels et avoir mis en œuvre la réforme institutionnelle et organisationnelle Etat/ANFPP.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Avoir développé d'ici à la fin 2017 une connaissance précise du secteur de la Formation Professionnelle et du secteur de l'Insertion/Réinsertion Professionnelle des jeunes en difficulté sociale.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : Avoir produit deux (2) dossiers de synthèse documentaire sur chacune des thématiques suivantes : état de l'offre de formation existante, infrastructures et équipements.
- **Résultat annuel N°2** : Avoir réalisé trois (3) études du secteur formation professionnelle et du secteur insertion/réinsertion sociale.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel N°1** : Un dossier de synthèse documentaire sur 2 a été produit. Soit un taux de réalisation de 50 %.
- **Résultat annuel N°2** : Aucune enquête n'a été réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de dossiers de synthèse documentaires élaborés	Nombre	-	0	2	1	1	3	4
Etudes sectorielles réalisées	Nombre	-	0	3	0	-3	6	9
Nombre d'enquêtes sectorielles réalisées	Nombre	-	0	1	0	-1	2	3

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Le dossier élaboré porte sur l'offre de formation. Le travail a consisté à répertorier les acteurs, les infrastructures et l'offre de formation. Pour y parvenir l'équipe a organisé des missions dans les différents centres de formation publics et privés. Le second dossier n'a pas été produit. Car l'engagement initié à cet effet n'a pas abouti du fait des lenteurs administratives.

Résultat annuel N°2 : La réalisation des études sur le secteur formation professionnelle et le secteur insertion/réinsertion sociale est subordonnée à l'enquête de terrain. A cet effet, le plan d'action prévoyait, entre autres, de faire un diagnostic des pratiques et actions dans les secteurs FP et Insertion/Réinsertion, de cerner les attentes et les besoins des opérateurs économiques et des individus. Une mission sur l'ensemble du territoire a été préparée et les engagements y relatifs faits. Malheureusement la mise en place tardive du budget et la clôture anticipée des engagements n'ont pas permis d'utiliser les crédits engagés. Ainsi, plusieurs actions n'ont pas pu être réalisées. Ces dernières ont par conséquent été reportées dans le plan d'action 2016 .car toute la phase préalable à la descente sur le terrain a déjà été élaborée. On pourrait d'ailleurs retenir que cet indicateur est réalisé à 30%.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Sur la période 2015-2017, 4000 jeunes gabonais auront été diplômés d'un centre de formation professionnelle (CFP), dont 3200 dans les filières d'activité prioritaires du Gabon Emergent ,8000 jeunes déscolarisés et 1280 jeunes en conflit avec la loi.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : 2500 jeunes gabonais auront été diplômés d'un centre de formation professionnelle
- **Résultat annuel N°2** : 1600 jeunes diplômés dans les filières d'activités prioritaires du Gabon Emergent

- Résultat annuel N°3 : 1000 jeunes déscolarisés auront été formés
- Résultat annuel N°4 : 400 jeunes en conflit avec la loi auront été formés.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 2180 jeunes en cours de formation.
- Résultat annuel N°2 :
- Résultat annuel N°3 : 100 jeunes déscolarisés
- Résultat annuel N°4 : Aucun diplômé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de diplômés des CFP	Diplômé			2500	0	-2500	3000	4000
Nombre de diplômés des CFP dans les filières d'activités prioritaires du Gabon Emergent	Diplômé			1600	0	-1600	2100	3200
Nombre de jeunes déscolarisés formés	Jeune déscolarisé			1000	100	-900	2000	3500
Nombre de jeunes en conflit avec la loi formés	Jeune en conflit avec la loi			400	0	-400	800	1280

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : Pour l'année 2015, la cible de 2500 jeunes gabonais diplômés d'un centre de formation professionnelle ne peut être évaluée en raison de la durée de formation qui est de 2 ans (2014 – 2016).

L'évaluation ne pourra se faire valablement qu'à la fin de l'année 2016. Cependant on retient que 2180 sont en cours de formation. Le nombre de diplômés à la fin de la formation sera fonction du taux de réussite.

Résultat annuel N°2 : L'observation faite au sujet du premier résultat annuel vaut également pour ce résultat annuel. Le décompte ne pourra s'effectuer qu'en fin 2016 à **compléter par le nombre de jeunes inscrits dans les filières du PSGE**

Résultat annuel N°3 : La formation des déscolarisés se fait au moyen de programmes spécifiques. Pour l'année 2015, aucun projet n'a été financé par le budget de l'Etat au profit des jeunes déscolarisés. Car les niveaux d'ambition contenus dans le PAP n'ont pas été réajustés à l'issue du collectif budgétaire de 2015. Toutefois, 100 jeunes ont été formés en 2014-2015 avec le concours de l'UNICEF et de Western Union.

Résultat annuel N°4 : A ce jour le protocole d'enquête pour identifier les jeunes détenus dans les structures pénitentiaires et connaître leur besoin en formation a été élaboré, mais l'action n'est pas allée plus loin faute de moyens suffisants.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à fin 2017, avoir réussi à porter la capacité d'accueil des centres de formations professionnelle de 1600 à 5500 places

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Réaliser 15 % (études et travaux topographiques réalisés) du projet de construction du CFPP Owendo
- Résultat annuel attendu 2 : Réaliser 15 % (études et travaux topographiques réalisés) du projet de construction du CFPP Port-Gentil
- Résultat annuel attendu 3 : Réaliser 15 % (études et travaux topographiques réalisés) du projet de construction du CFPP Franceville

- Résultat annuel attendu 4 : Achever la construction du CFPP de Mouila
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir encadré 30 établissements du secteur privé
- Résultat annuel attendu 6 : Augmenter la capacité d'accueil des CFPP à 3000 apprenants

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 15% soit 100% de réalisation, (études et travaux topographiques réalisés).
- Résultat annuel N°2 : 15% soit 100% de réalisation, (études et travaux topographiques réalisés).
- Résultat annuel N°3 : 15% soit 100% de réalisation, (études et travaux topographiques réalisés).
- Résultat annuel N°4 : Construction en cours. Mais pas achevées le niveau d'avancement des travaux est de l'ordre de 47%.
- Résultat annuel N°5 : Aucun établissement privé encadré.
- Résultat annuel N°6 : 820 places supplémentaires ont été créées .soit 58% d'augmentation.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation du projet de construction du CFPP d'Owendo	%	-	5%	15%	15%	0%	80%	100%
Taux de réalisation du projet de construction du CFPP Port-Gentil	%	-	5%	15%	15%	0%	80%	100%
Taux de réalisation du projet de construction du CFPP de Franceville	%	-	5%	15%	15%	0%	80%	100%
Taux de réalisation du projet de construction CFPP de Mouila	%	30%	75%	100%	0%	-100%	-	100%
Nombre d'établissements privés encadrés	CFPP	ND	0	0	0	0	1	4
capacité d'accueil des CFPP	Place	ND	1500	3000	2180	820	600	3600

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels 1,2 et 3

- Depuis le mois de juin 2015, le site d'Owendo (plus éloigné des points d'accès à l'eau et à l'électricité) a été abandonné au profit de celui de BIKELE RAILS.
- **17 OCTOBRE 2015** : Identification des personnes ayant des constructions sur le site de Bikélé Rails.
- 22 octobre à 10 h, Monsieur Antoine MENIE m'EYI, Secrétaire Général du Ministère, a présidé une séance de travail au Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels (CFPP) Basile ONDIMBA entre l'Administration et les membres du collectif de BIKELE RAILS.
- Visite du site avec le Géomètre de Gabon Poste : abandon du site pour espace insuffisant et coût élevé des terrassements
- 18 décembre 2015 : signature d'une attestation de réservation de site par le Directeur Général du Groupe OLAM

Le montant attendu était de 3,9milliards, malheureusement 500 millions ont seulement été débloqués et se trouvent logés dans l'Agence des contreparties et des Financements Extérieurs.

L'avance de démarrage n'a pas été conséquente pour couvrir les terrassements.

L'évolution est positive dans la mesure où le gouvernement a signé en 2015 la convention de financement de ces trois centres. Toutefois les 15% de la partie gabonaise n'ont pas encore été honorés dans la LFI 2016 (1,36 milliards)

Résultats annuels 4

Pour l'achèvement de la construction du CFPP de Mouila il n'y a eu aucune dotation inscrite en 2015.

Résultats annuels 5

L'encadrement effectif des centres de formation professionnelle privée inclus la révision des curricula, les visites sur site, les inspections et les séminaires. En 2015 juste été amorcées.

Résultats annuels 6

L'augmentation de la capacité d'accueil des CFPP à 3000 apprenants n'a pas été réalisée en l'absence de nouvelles constructions en établissements. Le passage de 1600 à 2180 a été réalisé grâce à une optimisation de l'exploitation des structures existantes. En définitive, grâce à une organisation interne, les capacités d'accueil des centres de formation ont augmenté de 580 places.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : D'ici à fin 2017, améliorer la qualité de la formation professionnelle par : la réforme des curricula et la généralisation de l'approche par compétence, la formation des formateurs et la mise à niveau des centres de formation et de perfectionnement professionnels (CFPP)

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir élaboré ou rénové 13 curricula sur la base APC
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir actualisé 13 programmes selon le mode de l'alternance
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir évalué 50 formateurs
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir formé 50 formateurs

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucun curricula n'a été entièrement rénové.
- Résultat annuel N°2 : 52 programmes ont été actualisés.
- Résultat annuel N°3 : Aucun formateur n'a été évalué
- Résultat annuel N°4 : 216 formateurs ont été formés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de curricula créés ou rénovés sur la base APC	Curricula	ND	0/22	13	0	-13	24	50
Nombre de programme actualisé selon le principe de l'alternance	Cursus	ND	0/22	13	50 /95	+39	24	50
Nombre de formateurs ayant bénéficié d'une évaluation formalisée	Formateur	0	0/50	50	0/50	0	100	164
Nombre de formateurs ayant bénéficié d'une action de formation	Formateur	ND	0/100	50	216/308	166	100	123

Explication du niveau d'atteinte des résultats : Résultat annuel 1

- La réalisation de curricula requiert trois étapes. Seule la première étape a été réalisée ; les deux autres ne l'ont pas été faute de crédits suffisants. A savoir :
 - L'élaboration des référentiels métiers ;
 - L'élaboration des référentiels des formations ;
 - L'élaboration des référentiels d'évaluation.
 -

Toutes ces étapes nécessitent des missions de terrain (incidences financières), des séminaires de validation et des imprimés.

Résultat annuels 2

- L'assistance d'un expert du CEMEQ a facilité l'actualisation de 50 programmes de formation sur 95.

Résultat annuels 3

- Il n'y a pas eu d'évaluation car cette étape ne peut avoir lieu qu'à la fin d'élaboration des curricula (Implantation et suivi pédagogique)

Résultat annuels 4

- 216 formateurs (enseignants) ont été formés sur la rédaction des curricula. 26 autres agents (13 Inspecteurs et 13 pilotes) ont bénéficié de cette formation.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à fin 2017 renforcer les capacités des différents personnels et avoir mis en œuvre la réforme institutionnelle et organisationnelle Etat/ANFPP

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir formé 18 chefs d'établissements et/ou leurs adjoints
- Résultat annuel attendu 2: Avoir formé 15 responsables administratifs et/ou agents centraux
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir réalisé 50% de la réforme institutionnelle et organisationnelle

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Aucun chef d'établissement n'a été formé ;
- Résultat annuel N°2 : Aucun chef administratif n'a été formé ;
- Résultat annuel N°3 : 15% de réalisation de la réforme institutionnelle et organisationnelle

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de chefs d'établissements et/ou leurs adjoints ayant bénéficié d'une formation	Nombre	0	ND (IGS)	18	0	-18	23	27
Nombre de responsables administratifs et/ou agents centraux ayant bénéficié d'une formation	Nombre	0	50	15	0	-15	50	100
Taux de mise en œuvre de la réforme institutionnelle et organisationnelle	%	0	0	50	15 %	-35%	75	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 :

- Pour la réalisation de la formation, il faut faire venir tous les chefs d'établissements à Libreville pour une période d'une semaine qui correspond à la durée de la formation. Cette action n'a pas eu lieu à cause du manque de budget.

Résultat annuel N°2 :

- Idem .

Résultat annuel N°3 :

- La préparation du Conseil d'Administration a été réalisée. La tenue du conseil est retardée par les procédures administratives de prise en compte du nouveau département Ministériel en charge de la Formation Professionnelle et de l'Insertion des Jeunes.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
29.920.1 Formation professionnelle et Insertion des jeunes	5 321 306 000	2 385 912 184	-2 935 393 816	5 321 306 000	2 385 912 184	-2 935 393 816
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	1 551 623 000	1 552 001 000	378 000	1 551 623 000	1 552 001 000	378 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	609 603 000	548 311 184	-61 291 816	609 603 000	548 311 184	-61 291 816
Titre 4. Dépenses de transfert	-	285 600 000	285 600 000	-	285 600 000	285 600 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 160 080 000	-	-3 160 080 000	3 160 080 000	-	-3 160 080 000
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
29.920.2 Evaluation des formateurs	507 157 990	1 211 288 800	704 130 810	507 157 990	1 211 288 800	704 130 810
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	11 772 000	12 582 000	810 000	11 772 000	12 582 000	810 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	250 000 000	198 706 800	-51 293 200	250 000 000	198 706 800	-51 293 200
Titre 4. Dépenses de transfert	245 385 990	-	-245 385 990	245 385 990	-	-245 385 990
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	1 000 000 000	1 000 000 000	-	1 000 000 000	1 000 000 000
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
29.920.3 Appui à l'enseignement privé	50 000 000	47 221 124	-2 778 876	50 000 000	47 221 124	-2 778 876
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	47 221 124	-2 778 876	50 000 000	47 221 124	-2 778 876
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
29.920 Formation Professionnelle	5 878 463 990	3 644 422 108	-2 234 041 882	5 878 463 990	3 644 422 108	-2 234 041 882
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	1 563 395 000	1 564 583 000	1 188 000	1 563 395 000	1 564 583 000	1 188 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	909 603 000	794 239 108	-115 363 892	909 603 000	794 239 108	-115 363 892
Titre 4. Dépenses de transfert	245 385 990	285 600 000	40 214 010	245 385 990	285 600 000	40 214 010
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 160 080 000	1 000 000 000	-2 160 080 000	3 160 080 000	1 000 000 000	-2 160 080 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Les crédits du programme se sont élevés à 5 878 463 990 FCFA dans le collectif budgétaire et exécutés à 3 644 422 108 FCFA. Il ressort un écart de crédits non consommés de 2 234 041 882 FCFA, soit un taux d'exécution de 62%. Ces crédits non consommés portent essentiellement sur les projets d'investissement liés aux actions d'insertion de jeunes qui n'ont pas été exécutées et les réserves obligatoires non levées (544 030 749 FCFA).

Ces crédits non engagés ont été transférés à la mission provisions pour les opérations de clôture

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
29.920	Formation Professionnelle	5 878 463 990	-3 520 829 882	1 286 788 000	3 644 422 108
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	1 563 395 000	-	1 188 000	1 564 583 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	909 603 000	-115 363 892	-	794 239 108
	Titre 4. Dépenses de transfert	245 385 990	-245 385 990	285 600 000	285 600 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 160 080 000	-3 160 080 000	1 000 000 000	1 000 000 000
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

L'exécution du programme se situe à 62%, soit un écart de 38% des crédits non consommés. Ces crédits non exécutés (y compris la réserve obligatoire non levée) constituent l'essentiel des mouvements sortis du programme et transférés à la mission provisions lors des opérations de clôture pour un montant de 3 520 829 882 FCFA.

Ces transferts sortant ont été compensés par un transfert de 1 000 000 000 FCFA au titre d'investissement en faveur du programme.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie A							
Permanents	55	54	54	1	10	9	63
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B							
Permanents	43	40	40	1	0	-1	39
Non permanents	0	0	0	-	0	0	0
Agents de catégorie C							
Permanents	3	3	3	-	0	0	3
Non permanents	0	0	0	-	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	-	-	-	-	-	-	-
Main d'œuvre non permanente	11	11	11	0	1	1	12
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	112	108	108	2	11	9	117

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme ont connu une augmentation de 9 agents de catégorie A. Il s'agit des recrutements externes du personnel qui était en attente de poste budgétaire.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	234	231	242	11
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	133	175	179	4
Total pour l'opérateur	367	406	421	15
Total pour le programme	479	514	539	25

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

L'opérateur ANFPP a employé 25 agents supplémentaires composés essentiellement du personnel enseignant venu combler partiellement le déficit d'enseignants dans les différents centres de formation professionnelle.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	147 172 000	148 237 000	147 172 000	148 237 000	1 065 000	1 065 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	1 416 223 000	1 416 346 000	1 416 223 000	1 416 346 000	123 000	123 000
Total des crédits de titre 2 consommés	1 563 395 000	1 564 583 000	1 563 395 000	1 564 583 000	1 188 000	1 188 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les dépenses du titre 2 exécutées en sectorielles relèvent de la main d'œuvre non permanente du programme, mais surtout de la masse salariale globale de l'Agence Nationale de Formation Professionnelle et de ses démembrements provinciaux.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart/Exécution	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Formation Professionnelle et Insertion des Jeunes	609 603 000	548 311 184	609 603 000	548 311 184	61 291 816	61 291 816
Reserve Obligatoire 5%	30 480 150	0	30 480 150	0	30 480 150	30 480 150
Déplacement au Gabon	25 165 000	5 483 400	25 165 000	5 483 400	19 681 600	19 681 600
SPG Enseignement Vacances des enseignants	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	0	0
Carburant	11 040 000	3 200 000	11 040 000	3 200 000	7 840 000	7 840 000
Imprimerie et papeterie	43 000 000	28 262 780	43 000 000	28 262 780	14 737 220	14 737 220
Entretien et réparation	25 000 000	51 973 466	25 000 000	51 973 466	-26 973 466	-26 973 466
Accueil et restauration	0	6 000 000	0	6 000 000	-6 000 000	-6 000 000
Fournitures Informatique	38 031 142	22 305 300	38 031 142	22 305 300	15 725 842	15 725 842
Fournitures diverses	14 700 000	8 899 530	14 700 000	8 899 530	5 800 470	5 800 470
Formation dans les CFPP	322 186 708	322 186 708	322 186 708	322 186 708	0	0
Action 2 Evaluation des formateurs	250 000 000	198 706 800	250 000 000	198 706 800	51 293 200	51 293 200
Reserve Obligatoire 5%	12 500 000	0	12 500 000	0	12 500 000	12 500 000
Déplacement hors du Gabon	45 500 000	5 751 600	45 500 000	5 751 600	39 748 400	39 748 400
Evaluation des Formateurs	47 000 000	0	47 000 000	0	47 000 000	47 000 000
Accueil Hôtes de marque	0	44 200 000	0	44 200 000	-44 200 000	-44 200 000
SPG Réforme des Curricula	60 000 000	53 800 000	60 000 000	53 800 000	6 200 000	6 200 000
SPI Réforme des Curricula	40 000 000	42 705 200	40 000 000	42 705 200	-2 705 200	-2 705 200
Formation au sein des CFPP	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	0	0
Fournitures diverses		7 250 000		7 250 000	-7 250 000	-7 250 000
Action 2 Appui à l'Enseignement Privé	50 000 000	47 221 124	50 000 000	47 221 124	2 778 876	2 778 876
Reserve Obligatoire 5%	2 500 000	0	2 500 000	0	2 500 000	2 500 000
Appui à EPAM	47 500 000	0	47 500 000	0	47 500 000	47 500 000
Frais de mission et de déplacement hors du Gabon		17 592 350		17 592 350	-17 592 350	-17 592 350
Accueil Hôtes de marque		2 996 000		2 996 000	-2 996 000	-2 996 000
Entretien et réparation de bâtiments		2 859 100		2 859 100	-2 859 100	-2 859 100
Impressions		9 800 000		9 800 000	-9 800 000	-9 800 000
Fournitures Informatique		13 973 674		13 973 674	-13 973 674	-13 973 674
Total des crédits de titre 3 consommés	909 603 000	794 239 108	909 603 000	794 239 108	115 363 892	115 363 892

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'analyse de l'exécution budgétaire du titre 3 ressort les principaux postes de dépenses au nombre desquels la réforme des Curricula.

La réforme de curricula requiert trois étapes. Chaque étape nécessite des missions de terrain (incidences financières), des séminaires de validation et des imprimés. La somme de **53 800 000 FCFA** consommée a permis de réaliser la première étape. Celle relative à l'élaboration des référentiels métiers. Cette action s'inscrit dans la mise en œuvre de l'objectif N°4 : améliorer la qualité de la formation par la réforme des curricula entre autres. Un autre poste de dépense important est : *l'entretien et réparation*.

Le programme dans son volet formation, utilise beaucoup de machines qui nécessitent un entretien régulier qui a coûté au titre de l'année 2015 un montant de **51 973 466 FCFA**.

Aussi, les crédits du programme ont été essentiellement consommés par l'activité de formation dans tous les centres de formation. Cette action implique l'achat de la matière d'œuvre pour un montant de **322 186 708 FCFA**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action N°1 ; Formation professionnelle et insertion des jeunes	245 385 990	285 600 000	245 385 990	285 600 000	40 214 010	40 214 010
Transfert de bourses	245 385 990	285 600 000	245 385 990	285 600 000	40 214 010	40 214 010
Total des crédits de titre 4 consommés	245 385 990	285 600 000	245 385 990	285 600 000	40 214 010	40 214 010

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les transferts ont servi exclusivement au paiement des bourses aux étudiants.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
Action N°1 ; Formation professionnelle et insertion des jeunes	3 160 080 000	1 000 000 000	3 160 080 000	1 000 000 000	- 2 160 080 000	- 2 160 080 000
Projet de construction de 3 CFPP (Owendo, Port-Gentil et Franceville)	3 160 080 000	1 000 000 000	3 160 080 000	1 000 000 000	- 2 160 080 000	- 2 160 080 000
Total des crédits de titre 5 consommés	3 160 080 000	1 000 000 000	3 160 080 000	1 000 000 000	- 2 160 080 000	- 2 160 080 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant ressortir les différents projets de développement et d'équipement :

18 décembre 2015 : signature d'une attestation de réservation de site par le Directeur Général du Groupe OLAM.

Le montant attendu était de 3 160 080 000 FCFA hors réserve de précaution, malheureusement 1 000 000 000 FCFA ont seulement été débloqués et se trouvent logés dans l'Agence des contreparties et des Financements Extérieurs.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme de construction de trois nouveaux centres de formation à Libreville, Port-Gentil et à Franceville inscrits dans la LFI 2016 (1,36 milliards).

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien du Ministère du Travail, de l'emploi et de la Formation professionnelle comprend, le cabinet du Ministre, l'Inspection Générale des Services et le Secrétariat Général. Le Responsable du Programme est le Secrétaire Général du Ministère.

Outre les activités relevant de la stratégie, du pilotage et du contrôle, le programme recouvre les fonctions suivantes :

- Administration-Finances-Comptabilité ;
- Gestion des Ressources Humaines ;
- Documentation-Archives ;
- Patrimoine Immobilier ;
- Système d'information-informatique-Bureautique ;
- Courrier- Secrétariat-Reprographie ;
- Services intérieurs ;
- Production des données Statistiques ;
- Juridique-contentieux ;
- Communication.

Le programme Pilotage et Soutien doit être en harmonie avec le programme Emploi et travail décent. Il comprend deux actions : le pilotage de la stratégie ministérielle et la coordination administrative et

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : PILOTAGE DE LA STRATEGIE MINISTERIELLE

L'action Pilotage de la stratégie ministérielle comprend le cabinet du ministre et l'inspection Générale des services. Sous l'autorité du Ministre, le Cabinet est chargé :

- De veiller à la mise en œuvre des priorités édictées par le Gouvernement, planifier, suivre et évaluer les activités des structures relevant de la compétence du Ministère ;
- D'instruire les affaires qui lui sont soumises en vue de donner les avis et de proposer les solutions possibles ;
- De veiller à l'exécution des décisions, instructions et directives du Ministre.

Il est chargé en outre des relations avec les Institutions de l'Etat, les autres départements ministériels, les organismes ayant vocations d'information et de communication, les représentations diplomatiques et les organismes internationaux.

ACTION N° 2 : COORDINATION ADMINISTRATIVE

L'action "coordination administrative" est pilotée par le Secrétariat Général.

Cette action recouvre toutes les activités qui concourent à celles des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement.

Le Secrétariat Général est composé de la Direction Centrale des Ressources Humaines, la Direction centrale des systèmes d'information, la Direction Centrale des études et statistiques, la Direction centrale de la Communication, la Direction centrale des affaires juridiques, la Direction centrale de la Documentation et des Archives. Bien que créées juridiquement, toutes ces directions Centrales ne sont pas encore mises en place.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le Travail et l'Emploi au Gabon constituent une priorité pour le Gouvernement de la République qui s'est toujours engagé à trouver des solutions idoines aux problèmes du chômage et de la pauvreté touchant une frange importante de la population.

Aussi, depuis 2002 dans un processus de réforme administrative et budgétaire qui ouvre la voie à la modernisation en profondeur des services de l'Etat d'une part, et à l'adoption d'une nomenclature centrée sur la Budgétisation par objectifs de programmes d'autre part.

Ces deux réformes d'importance nécessitent la prise de dispositions pertinentes pour assurer un pilotage et une coordination exemplaire des départements ministériels en général. Le Département ministériel du Travail et de l'Emploi, de par ses missions et sa configuration actuelle s'arrime aux exigences de l'heure.

Dans une logique d'amélioration continue qui vise optimisation de la qualité des services fournis par le département ministériel, les quelques mesures pertinentes ci-après ont été enregistrées.

En matière de management général du Département, aussi bien au plan politique (Cabinet du Ministre) que technique (Secrétariat Général), les initiatives ci-après ont été prises.

D'abord au niveau politique, le ministre du Département tient des réunions ponctuelles de suivi et d'évaluation du niveau d'avancement de l'exécution des politiques publiques sectorielles. A ces rencontres de travail, la parole est donnée à tous les Directeurs Généraux et assimilés pour décliner les progrès enregistrés, les efforts fournis et les mesures d'urgence éventuelles à prendre sur leur Plan de Travail Annuel (PTA) respectif.

Ensuite, au niveau technique le Secrétaire Général a établi un programme de réunion ainsi qu'il suit :

- le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois : réunion avec les Directeurs Généraux ;
- le 2^{ème} mercredi du mois : réunion avec les Organismes sous-tutelles ;
- le dernier jeudi du mois : rencontre avec les Organisations Syndicales des Travailleurs;
- tous les mercredis, séance de travail sur le PTG et la BOP ;
- une fois par trimestre, rencontre avec le Patronat.

Ces différents rendez-vous ont pour objectif de suivre et contrôler l'exécution des différents PTA respectif de chaque administration centrale et assimilée. Dans un cadre de rencontres de travail interactif, il discute avec les responsables d'administrations des avancées enregistrées sur leurs PTA respectif. Il s'assure que la réunion tenue par le ministre aboutisse véritablement à des avancés réelles.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, la réforme de la DCRH n'ayant pas encore aboutie, des difficultés subsistent malheureusement encore notamment dans le suivi des carrières administratives, la formation, le recrutement...

S'agissant des conditions de travail, le bâtiment abritant le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général est dans un état de délabrement avancé et amianté. On note également un manque criant de bureaux, de matériel et d'équipement et de moyens roulants.

Par ailleurs, les limites suivantes méritent malheureusement encore d'être relevées :

Des limites communes :

- Difficulté dans la gestion de certaines d'investissement et projets ;
- Difficulté du taux d'engagement du département (en matière d'exécution budgétaire) ;
- Difficulté dans la définition et de la mise en œuvre de la politique budgétaire, comptable et financière du Département.

Des limites spécifiques au pilotage de l'action ministériel et de la coordination administrative : (En cours de traitement)

- Difficulté à mettre en œuvre la Direction Centrale des Ressources Humaines du faite de sa configuration nouvelle et du manque de locaux devant abriter l'ensemble des services qu'elle compose ;
- Difficulté à mettre en œuvre des méthodes et des procédures de gestion moderne de travail ;
- De la communication interne et externe du ministère ;
- Difficulté à mettre en œuvre l'organisation, le développement de l'ensemble des nouvelles directions centrales (manque de locaux, de ressources humaines) ;
- Difficulté à animer les réseaux des services déconcentrés ;
- Difficulté à mettre en œuvre une politique de gestion des savoirs (le partage des connaissances à l'intérieur du département);
- Difficulté à contrôler les différents programmes notamment sur le terrain ;

- Difficulté à trouver une meilleure programmation des investissements notamment en moyens roulants ;
- Difficulté dans la ventilation efficace du courrier vers les différents services constitutifs du Département (manque de voitures de liaison, d'agents de liaison...).

ENJEUX

La stratégie du programme est structurée autour de trois enjeux essentiels :

- **Enjeu 1** : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- **Enjeu 2** : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de notre administration ;
- **Enjeu 3** : Développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Professionnaliser la gestion des Ressources Humaines du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : le fichier des effectifs du Ministère est actualisé
- Résultat annuel attendu 2 : la masse salariale de chaque programme est disponible
- Résultat annuel attendu 3 : un plan de formation pluriannuel des agents est élaboré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le fichier des effectifs du Ministère est actualisé
- Résultat annuel attendu N° 2 : la masse salariale de chaque programme est disponible
- Résultat annuel attendu N°3 : le plan de formation n'est réalisé qu'à 30 %

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche de recensement des effectifs du ministère	%	-	-	100%	100%	0	0	100%
Nombre de PAP avec Titre 2 complètement renseigné	PAP	-	-	1	1	0	1	3
Taux d'élaboration du plan du plan de formation pluriannuel des agents.	%	-	-	100%	30%	70%	50%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le recensement des effectifs du Ministère a pu être mené à bien. Bien que lancé dans le cadre de la tenue à jour des effectifs par la DCRH, elle a également bénéficié de la mise à jour des effectifs consécutive à l'instauration de la Prime d'Incitation à la Performance qui a permis d'affiner encore les résultats.

La vérification faite en collaboration avec la Direction de la Solde a été menée durant les séances de travail conjointes entre les deux administrations dans le cadre des conférences de performances et d'économies structurelles.

Cependant, il convient de souligner le faible niveau de mise en œuvre du plan pluriannuel de formation qui est imputable à deux faits majeurs :

- D'abord l'insuffisance de ressources humaines qualifiées dans ce domaine à la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) pour mener à bien cette action ;

- Ensuite, les différents changements intervenus au sein de la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF), ce qui a gêné l'évaluation budgétaire du plan de formation pluriannuel, qui représentait la troisième étape, et la plus décisive, de ce processus.

Soulignons enfin que la restriction des crédits budgétaires, notamment en titre 2, s'est avérée préjudiciable pour la réalisation des objectifs, du fait de la difficulté à assurer les tâches régaliennes de la DCRH, notamment la production des actes administratifs en même temps celles inhérentes à l'atteinte des objectifs de performance sur les mêmes lignes budgétaires.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Améliorer la qualité de service des fonctions support au profit des sectoriels

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : un diagnostic et un plan d'actions qualité de service sont élaborés pour chaque fonction Soutien opérationnelle (DCRH, DCAF, DCSI)

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : un diagnostic et un plan d'actions qualité de service sont élaborés pour chaque fonction Soutien opérationnelle (DCRH, DCAF, DCSI)

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du plan d'action qualité	%	-	-	100%	50%	50%	30%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La phase préliminaire a été menée à bien avec le diagnostic de la qualité de service des fonctions support menée par le chef de file de cet objectif Monsieur l'Inspecteur Général des Services.

Ainsi un diagnostic a été effectué au niveau des trois (3) Directions Centrales (DCRH, DCAF, DCSI) et les grandes lignes du projet de charte de qualité pour les fonctions soutien ont été tracées.

Cependant, du fait de l'éparpillement géographique des services et de la restriction drastique des crédits budgétaires il a été difficile de mettre en œuvre ce processus dans son ensemble, ajouté à cela les effectifs réduits dont dispose l'Inspection Générale des Services.

Ces problèmes de coordination ont été préjudiciables à la phase liée à l'examen participatif de la charte par les parties prenantes.

La poursuite de cette action, prévue pour 2016 pourrait connaître les mêmes difficultés au vu de la forte réduction des crédits budgétaires de service.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 3 : Mettre en place un système d'information performant au sein du Département

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : un diagnostic du système d'information ministériel et un programme pluriannuel de modernisation de celui-ci sont élaborés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : un diagnostic du système d'information ministériel et un programme pluriannuel de modernisation de celui-ci sont élaborés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre de la tranche annuelle du programme de modernisation	%	-	-	50%	50%	0	50%	100%
Taux d'avancement du plan d'action pour la gestion de l'information	%			50%	10%	40%	50%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le programme de modernisation a été conçu sur la base du suivi et de modernisation du parc informatique du Ministère mis en place par la DCSI. Le rendu a été actualisé pour l'adapter aux réalités du moment et intégrer les différentes évolutions fonctionnelles du Ministère.

Cela s'avère plus que nécessaire au vu de la modicité et de la vétusté du parc actuel et surtout de la nécessité de mettre en place une véritable politique de sécurisation des données informatiques au sein du Département.

Il faut cependant relever les difficultés inhérentes à sa mise en œuvre effective qui tiennent principalement à l'aspect budgétaire, du fait de l'absence de crédits d'investissements (titre 5) au niveau du programme pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi.

Concernant le plan d'action pour la gestion de l'information, il convient de noter son faible niveau d'exécution.

Cela tient en grande partie à l'absence de ressources humaines qualifiées dans ce domaine d'action précis et complexe, cela encore aggravé par l'impossibilité d'avoir recours à une expertise extérieure à cause de la modicité des moyens budgétaires alloués à cette Direction.

L'atteinte de ce volet de l'objectif n°3 durant le prochain exercice reste donc tributaire de l'amélioration de cette situation.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Mettre en place une fonction Communication interne et externe opérationnelle

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : la Fonction Communication est opérationnelle
- Résultat annuel attendu 2 : Un plan pluriannuel de communication interne et externe est élaboré

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : La Fonction Communication est opérationnel
- Résultat annuel N°2 : Un plan pluriannuel de communication interne et externe est élaboré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise à jour du site internet	%	-	-	100%	100%	0		100%
Taux d'élaboration du plan de communication interne et externe	%	-	-	100%	30%	70	50%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La mise à jour du site internet a été régulièrement faite par la DCSI en partenariat avec l'action pilotage de la stratégie ministérielle qui est le premier demandeur d'une meilleure visibilité du fait de sa fonction politique.

Cette mise à jour s'est faite en fonction du calendrier de suivi des activités ministérielles ainsi que des différentes manifestations et événement où elle a été partie prenante.

Cependant, il faut relever un certain nombre de problèmes liés à cette mise à jour dus principalement à l'éparpillement géographique des services qui est préjudiciable à un rendu en temps réel de leurs activités, cela aggravé par l'absence d'accès internet dans certains services. Cette activité est donc principalement réalisée par le déplacement des agents, ce qui engendre un coût supplémentaire au vu de la restriction du budget destiné à l'approvisionnement en carburant.

Il serait donc de bon aloi d'envisager la mise en place d'une véritable couverture internet effective pour toutes les UO du programme, et elle pourrait s'inscrire concomitamment au processus de modernisation du parc informatique, qui nécessite comme elle la mise à disposition de crédits d'investissements pour le programme pilotage et soutien.

Le second volet de cet objectif n'a pu être mené à bien du fait de l'absence d'expertise dans le domaine de l'audit et de la planification de la communication externe à la DCSI.

Cette lacune a durement impacté cette mise en œuvre du fait de l'impossibilité d'avoir recours à des prestataires extérieurs spécialisés à cause de la modicité des budgets.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5: Mettre en place un pilotage optimal des programmes du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Le cadre managérial des programmes du Ministère est mis en place

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Le cadre managérial des programmes du Ministère est mis en place

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du suivi des tableaux de bord trimestriels transmis par les RPROG	%	-	-	100%	100%	0	100%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La Mission Travail et Emploi comporte deux programmes : le programme Pilotage et Soutien aux politiques du Travail et de l'Emploi et le programme Promotion du Travail et de l'Emploi décent.

Tout d'abord, il convient de souligner que le suivi des objectifs BOP n'a pris réellement forme qu'à partir du deuxième trimestre 2015 avec la désignation d'un point focal et la mise en place d'un programme de travail en ce sens.

Nonobstant cela, les réunions de pilotages qui étaient déjà prévues dans les activités régaliennes du programme ont servi de cadre au suivi des activités des différents programmes relevant du Ministère à travers des réunions ponctuelles de suivi et d'évaluation du niveau d'avancement de l'exécution des politiques publiques sectorielles.

Un programme de réunion a été mis en place ainsi qu'il suit :

- le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois : réunion avec les Directeurs Généraux ;

- le 2^{ème} mercredi du mois : réunion avec les Organismes sous-tutelles ;
- le dernier jeudi du mois : rencontre avec les Organisations Syndicales des Travailleurs;
- tous les mercredis, séance de travail sur le PTG et la BOP ;
- une fois par trimestre, rencontre avec le Patronat

Ces séances de travail constituent également le cadre de suivi des différentes activités liées à la BOP, dans la mesure où les responsables managériaux sont pour la plupart des responsables administratifs. Cette procédure vise à mieux intégrer les pratiques liées à la BOP au fonctionnement naturel des services et de bénéficier ainsi de plus de flexibilité pour en améliorer le suivi.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
29.927.1 Pilotage de la stratégie ministérielle	100 450 500	65 211 575	-35 238 925	100 450 500	65 211 575	-35 238 925
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	5 688 000	5 880 000	192 000	5 688 000	5 880 000	192 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	85 236 000	59 331 575	-25 904 425	85 236 000	59 331 575	-25 904 425
Titre 4. Dépenses de transfert	9 526 500	-	-9 526 500	9 526 500	-	-9 526 500
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
29.927.2 Coordination administrative	2 453 376 000	111 177 999	-2 342 198 001	2 453 376 000	111 177 999	-2 342 198 001
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	2 383 376 000	34 428 000	-2 348 948 000	2 383 376 000	34 428 000	-2 348 948 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	70 000 000	76 749 999	6 749 999	70 000 000	76 749 999	6 749 999
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
29.927 Pilotage et Soutien à l'Emploi et à la Formation professionnelle	2 553 826 500	176 389 574	-2 377 436 926	2 553 826 500	176 389 574	-2 377 436 926
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	2 389 064 000	40 308 000	-2 348 756 000	2 389 064 000	40 308 000	-2 348 756 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	155 236 000	136 081 574	-19 154 426	155 236 000	136 081 574	-19 154 426
Titre 4. Dépenses de transfert	9 526 500	-	-9 526 500	9 526 500	-	-9 526 500
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Globalement le programme a bénéficié d'un budget de 2 553 826 500 FCFA. Cette dotation a été exécutée à 176 389 574 FCFA, soit un écart de 2 377 436 926 FCFA correspondant à un taux d'exécution de seulement 6,9%.

Ce faible niveau d'exécution est corrélé à celle des dépenses de personnel. En effet, sur 2 389 064 000 FCFA inscrits dans le collectif budgétaire sur ce titre, seuls 40 308 000 FCFA ont été consommés, soit un écart de 2 348 756 000 FCFA correspondant au niveau de la masse salariale exécutée de manière centralisée au ministère du budget.

Les crédits consommés de 40 308 000 FCFA correspondent quant à eux à la main d'œuvre non permanente exécutée directement par les administrations sectorielles.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
29.927	Pilotage et Soutien à l'Emploi et à la Formation professionnelle	2 553 826 500	-2 384 378 925	6 941 999	176 389 574
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel (MONP)	2 389 064 000	-2 348 948 000	192 000	40 308 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	155 236 000	-25 904 425	6 749 999	136 081 574
	Titre 4. Dépenses de transfert	9 526 500	-9 526 500	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-
Total pour la mission		11 647 347 620	-6 329 469 165	1 315 680 099	6 633 558 554

Explication des principaux mouvements :

Le principal mouvement effectué dans ce programme concerne le niveau de la masse salariale (2 384 378 925 FCFA) transférés dans la mission gestion des finances publiques (pour le programme gestion des dépenses publiques) dans laquelle est centralisée l'exécution de cette nature de dépense.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A			80	7	7	0	80
Permanents			80	-	-	0	80
Non permanents			0	0	0	0	0
Agents de catégorie B			51	3	3	0	51
Permanents			51	-	-	0	51
Non permanents			0	-	-	0	0
Agents de catégorie C			11	0	0	0	11
Permanents			11	-	-	0	11
Non permanents			0	-	-	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)			142	10	10	0	142
Main d'œuvre non permanente			23	0	0	0	23
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme			165	155	165	0	165

Explication des évolutions :

Les mouvements de personnels sont principalement liés au remplacement des agents partis à la retraite ou décédés, ce qui explique l'alignement du nombre d'entrées sur celui des sorties.

Il n'en demeure pas moins que les services d'appui (DCAF, DCRH et DCSI) restent demandeurs de ressources humaines qualifiées dans les domaines de la gestion des ressources humaines, la gestion des réseaux informatiques et la communication interne et externe, ainsi que des financiers.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Aucun opérateur n'est rattaché à ce programme .

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	2 389 064 000	40308000	2 389 064 000	40308000	2 348 756 000	2 348 756 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2 consommés	2 389 064 000	2 389 064 000	2 389 064 000	40308000	2 348 756 000	2 348 756 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le niveau de la masse salariale inscrite au programme pilotage et soutien en 2015 s'élève à 2 389 064 000 FCFA. Elle correspond à :

- la solde permanente de 132 agents pour un montant de 2 348 756 000 FCFA ;
- la main d'œuvre non permanente du programme pilotage et soutien, à savoir 23 agents pour un montant de 40 308 000 FCFA.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart/Exécution	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Pilotage de la stratégie ministérielle	85 236 000	59 331 575	85 236 000	59 331 575	-25 904 425	-25 904 425
Frais de missions hors du Gabon	45 150 000	25 250 000	45 150 000	25 250 000	-19 900 000	-19 900 000
Carburant	4 000 000	14 000 000	4 000 000	14 000 000	10 000 000	10 000 000
Papeterie	10 000 000	729 550	10 000 000	729 550	-9 270 450	-9 270 450
Entretien et réparation	12 586 001		12 586 001		-12 586 001	-12 586 001
Restauration	1 499 999	2 760 000	1 499 999	2 760 000	1 360 001	1 360 001
Fournitures Informatique	4 000 000	804 000	4 000 000	804 000	-3 106 000	-3 106 000
Frais de missions au Gabon	4 000 000	1 190 000	4 000 000	1 190 000	-2 905 000	-2 905 000
Frais de déplacement hors du Gabon	3 000 000	7 500 000	3 000 000	7 500 000	4 500 000	4 500 000
Fournitures diverses	1 000 000	7 098 025	1 000 000	7 098 025	6 098 025	6 098 025
Action 2 Coordination administrative	70 000 000	76 749 999	70 000 000	76 749 999	6 749 999	6 749 999
Opération individualisée : Représentation à la CIT	37 850 001	37 850 001	37 850 001	37 850 001	0	0
Autres missions hors du Gabon	11 349 999	31 599 999	11 349 999	31 599 999	20 250 000	20 250 000
Carburant	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0	0
Papeterie	10 000 000	800 000	10 000 000	800 000	-9 200 000	-9 200 000
Fournitures Informatique	6 000 000	1 499 999	6 000 000	1 499 999	-4 500 001	-4 500 001
Fournitures diverses	800 000	1 000 000	800 000	1 000 000	200 000	200 000
Total des crédits de titre 3 consommés	155 236 000	136 081 574	155 236 000	136 081 574	-19 154 426	-19 154 426

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Le tableau récapitulatif des dépenses du titre 3 montre le détail des différentes dépenses. Il est à relever un écart de 19 154 426 FCFA non exécutés sur ce titre. Cet écart s'explique d'une part par les difficultés techniques d'exécution dans l'outil Vectis liées à un engagement tardif des crédits pour un montant de 10 297 626 FCFA et à la mise en réserve de 7 761 800 FCFA (soit 5% des autorisations), d'autre part.

A titre de rappel, le programme Pilotage et soutien était composé de :

- Deux cabinets ministériels (ministre et ministre délégué) ;
- L'inspection générale des services ;
- Le secrétariat général et les directions supports qui lui sont rattachées.

D'une manière générale, les crédits ont été essentiellement consommés pour la participation du Gabon à la Conférence Internationale du Travail (CIT) à Genève pour un montant cumulé de 71 600 000 FCFA. C'est une mission statutaire qui a vu la participation d'une importante délégation gabonaise composée essentiellement de partenaires sociaux.

Cette activité n'est pas directement rattachée à un objectif. Mais étant portée par le cabinet du Ministre, elle permet au ministre de mieux conduire le pilotage de la stratégie de son ministère en matière de législation du travail ; et d'avoir un regard comparatif avec d'autres pays.

Outre cette grande activité, les crédits du programme ont été utilisés à hauteur de 31 599 999 FCFA pour d'autres missions hors du Gabon pour des recherches de partenariat.

Les autres dépenses relèvent du fonctionnement courant de l'administration. Les dépenses liées à la papeterie ont permis de couvrir les deux cabinets ministériels.

Au total, la participation à la Conférence Internationale du Travail qui s'est tenue au mois de juin 2015 à Genève a obéré la quasi-totalité des crédits alloués à cet effet, au détriment d'autres missions qui ont dû être reportées ou tout simplement annulées.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 29.927.AI.K1 Pilotage de la stratégie ministérielle	9 526 500	9 526 500	0	0	9 526 500	9 526 500
Transfert Cotisations CRADAT	9 526 500	9 526 500	0	0	9 526 500	9 526 500
Total des crédits de titre 4 consommés	9 526 500	9 526 500	0	0	9 526 500	9 526 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les transferts opérés dans ce programme concernent le paiement de la cotisation internationale au bénéfice du CRADAT.

Il convient de relever des difficultés liées à l'exécution des crédits de titre 4. En effet, l'exécution de ce titre a connu certains problèmes après la ponction de la réserve obligatoire de 10% (1 058 500 FCFA) de ce montant fixe, d'où l'inscription de 9 526 500 FCFA au lieu des 10 585 000 FCFA initialement prévus à cet effet. Du fait de cette difficulté, ces crédits n'ont pas été consommés.

Il faut également mentionner l'existence d'arriérés de cotisations internationales tant au niveau du CRADAT qu'à celui de l'OIT.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Ce programme n'a pas bénéficié de dépense d'investissement au titre de l'exercice 2015.